

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	30 (1982)
<b>Artikel:</b>	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981
<b>Autor:</b>	Bonnet, Charles
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-728426">https://doi.org/10.5169/seals-728426</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981

Par Charles BONNET

## INTRODUCTION

1. *Organisation de l'archéologie cantonale.* Depuis plusieurs années, le Bureau cantonal d'archéologie est mis à forte contribution: notre ville et son canton se transforment si rapidement qu'il est devenu impossible de sauvegarder l'ensemble du patrimoine. A cette situation s'ajoutent les problèmes posés par la restauration des monuments les plus importants de Genève. Nous avons déjà souligné la nécessité d'une étroite collaboration entre l'architecte chargé de la conservation des bâtiments anciens et l'archéologue<sup>1</sup>. Des groupes de recherches pluridisciplinaires se sont ainsi réunis sur nos chantiers afin d'étudier les moyens de préserver au mieux la substance des édifices médiévaux. L'archéologue agit en un premier temps avec le spécialiste des peintures murales et l'historien, et il endosse de ce fait une part des responsabilités dont dépendra la qualité de la conservation.

En dépit du caractère urgent de certaines interventions, nous avons toujours eu la possibilité de réaliser des programmes d'études cohérents. En effet, l'appui constant que nous ont apporté tant les autorités politiques que l'administration ou les directeurs des Services publics a contribué à faire accepter les délais imposés par nos investigations et à faciliter les problèmes de coordination. Nous avons disposé du temps nécessaire pour fouiller le tracé des nouvelles tranchées pratiquées lors de la pose de câbles électriques, de conduites de gaz ou d'égouts. La surveillance de plusieurs zones, en particulier le quartier de Saint-Pierre, est aujourd'hui renforcée.

Les résultats des différents chantiers ont été régulièrement communiqués lors des séances plénières de la Commission des monuments, de la nature et des sites. A maintes reprises, les membres de cette commission nous ont aidés, soit en signalant la découverte de vestiges intéressants, soit en attirant l'attention des promoteurs sur l'importance de nos recherches. Le président du Département des travaux publics, M. Jaques Vernet, par de fréquentes visites sur les chantiers de la Vieille Ville, a prouvé tout l'attachement qu'il portait au passé genevois. Il a été remplacé à fin 1981 par M. Christian Grobet qui s'intéresse également vivement au développement des méthodes de conservation du patrimoine. Cette chronique nous permet de rappeler une fois encore les excellents rapports que notre Bureau entretient avec ce Département. Rele-

vons l'appui accordé par MM. J. Pally, secrétaire général, et G. Bill, directeur administratif, ou la compréhension et l'aide amicale que ne cessent de nous témoigner MM. G. Corsat, M. Hug et J. Luisier.

Ces vingt dernières années, une équipe de chercheurs s'est constituée autour de l'archéologue cantonal, le professeur Marc-R. Sauter. L'essor de l'archéologie genevoise au cours de cette période est éloquent; aussi désirons-nous exprimer à M. Sauter notre gratitude et lui dire au nom de tous les membres du Bureau cantonal les satisfactions que nous avons eues à collaborer avec lui. Bien que M. Sauter ait préféré être déchargé d'une partie de ses tâches, nous espérons pouvoir bénéficier encore longtemps de son expérience.

2. *Expositions et visites de chantiers.* Plusieurs expositions et journées «portes ouvertes» nous ont permis de commenter les résultats de nos travaux. Signalons d'abord la grande exposition régionale «Des Burgondes à Bayard» qui sera présentée à Grenoble (1981), Lyon et Genève (1982), avant d'être accueillie dans plusieurs autres villes de France<sup>2</sup>.

Après le succès des visites de la cathédrale en 1979, les responsables du Département des travaux publics nous ont encouragés à ouvrir à la population les chantiers archéologiques de la Vieille Ville. Nous avons préparé un parcours qui offrait aux visiteurs la possibilité de découvrir les ruines romaines retrouvées sous la tour Baudet, les étages inférieurs de l'Hôtel de Ville, la cour et le jardin de la maison Tavel, où la base d'une tour romane et une citerne du XVII<sup>e</sup> siècle ont été mises au jour. Dans la cathédrale, des plans illustraient les recherches menées dans la rue du Cloître. C'est ainsi que les 16 et 17 mai 1981, plus de 10 000 personnes sont venues suivre un itinéraire qui offrait une occasion unique d'admirer des maçonneries ou des vestiges retracant le développement urbain de Genève.

Quant au passé préhistorique, les troisième et quatrième campagnes de fouilles sous-lacustres menées à Corsier ont livré des objets d'époque Néolithique et du Bronze. Des expositions du Musée d'Art et d'Histoire ont permis de les présenter rapidement au public.

3. *Prospection photographique aérienne.* Après un temps d'arrêt, il a paru indispensable de définir un nouveau programme de prises de vues<sup>3</sup>. Le projet d'une autoroute de contournement de la ville, dont le tracé touche

une vaste surface de terrain, nous a décidés à prévoir une prospection systématique. La couverture photographique et les repérages au sol formeront la première étape des travaux qui se poursuivront ces prochaines années par des sondages à la pelle mécanique. Nous avons demandé au professeur Daniel Paunier, nommé expert cantonal, de prendre la responsabilité de cette étude. Certaines anomalies de la végétation ont déjà été détectées en plusieurs points et il faudra vérifier l'importance archéologique de ces zones.

#### INVENTAIRE<sup>4</sup>

##### I. LA VILLE

###### A. RIVE GAUCHE

1. *Cathédrale Saint-Pierre* (Coord. 400. 410/117. 430, alt. 400 m). A fin 1979, l'ensemble des vestiges archéologiques dégagés dans le sous-sol de la cathédrale a été recouvert d'un plancher et d'un système de protection afin que les travaux de remise en état du dallage et du chauffage puissent débuter. Des plaques de béton préfabriquées furent posées sur une charpente métallique s'appuyant sur les fondations de l'édifice. Un espace suffisant a été ménagé en vue de rendre le site archéologique accessible. Les «artisans de la restauration» ont pu alors se consacrer au nettoyage et aux relevés des élévations, des voûtes de la nef centrale et du chœur. Par une étude minutieuse, les membres de l'atelier du CREPHART<sup>5</sup> ont recueilli une très riche information sur le décor peint de la cathédrale. Ces investigations ont également mis en évidence les marques de tâcherons, les étapes du chantier de construction des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ou les limites des transformations médiévales postérieures et celles du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'aucune trace de décor n'était apparente à la surface des murs, et il est très rare que les restaurateurs de peintures murales interviennent dans des cas de ce genre. La cathédrale a été rendue au culte, bien qu'une partie des travaux se poursuivent à l'intérieur. Le 27 novembre 1981, une importante manifestation a célébré la réouverture du monument.

Au cours des deux dernières années, d'autres chantiers archéologiques sont venus compléter, autour de la cathédrale, notre connaissance du groupe épiscopal. La création d'une chambre électrique et l'alimentation de la nouvelle chaufferie à gaz nous ont obligés à intervenir dans toute la rue du Cloître et sous la cour Saint-Pierre. Dans cette zone, nous avons mis au jour les restes de plusieurs édifices qui témoignent du développement de Genève depuis l'an 300. Il est désormais possible de reconnaître l'emplacement où la communauté chrétienne a reçu le droit d'établir son premier sanctuaire. Cette église, devenue très rapidement la cathédrale principale, prit durant le haut



1. Vue générale des fouilles dans la rue du Cloître.

Moyen Age des proportions exceptionnelles. Vers la fin du premier millénaire, cet ancien lieu de culte sera abandonné pour permettre la construction du cloître.

Ces dernières découvertes modifient les interprétations de nos prédécesseurs. En effet, Louis Blondel avait proposé de restituer à cet emplacement le baptistère flanquant, du côté nord, la cathédrale bâtie par le roi Sigismond<sup>6</sup>; il n'avait à sa disposition qu'un relevé partiel des fouilles exécutées en 1893 pour consolider le mur latéral nord de Saint-Pierre. Le «fragment d'hémicycle» retrouvé alors lui semblait, avec raison, antérieur au cloître. Il l'attribuait toutefois à l'époque burgonde à cause du type de sa maçonnerie. Cette hypothèse a été acceptée et de nombreuses publications ont fait état de ce baptistère circulaire<sup>7</sup>. En fait, le «fragment d'hémicycle» appartient à l'une des absides de la cathédrale nord de l'ancien groupe épiscopal. En ce qui concerne le cloître, l'étude détaillée de L. Blondel demeure fondamentale<sup>8</sup>. Entreprise en 1945, à l'occasion de la pose de câbles électriques, cette

recherche a su montrer l'importance du bâtiment dans la vie religieuse et politique de la cité, et nous n'avons à ajouter aux plans et aux reconstitutions proposées<sup>9</sup> que des modifications de détail.

Les fouilles archéologiques ont débuté à l'extrémité nord de la rue du Cloître le 19 mars 1980, elles ont été interrompues à fin novembre pour reprendre au début mars 1981. En octobre de la même année, l'ensemble des murs dégagés était à nouveau recouvert, afin d'organiser les manifestations prévues pour la réouverture de la cathédrale. Une grande partie des vestiges découverts sous la rue du Cloître a été protégée par une dalle de béton de manière à rendre aussi accessible cette seconde zone significative du chantier.

Une nouvelle fois, l'équipe du Bureau cantonal d'archéologie a fait preuve de ténacité et d'esprit de collaboration<sup>10</sup>. La tâche était particulièrement ardue car d'autres chantiers de grande envergure réclamaient des efforts supplémentaires. Il faut reconnaître que les recherches en milieu urbain demandent une disponibilité et une persévérance souvent difficiles à assumer<sup>11</sup>. Les autorités et la population ont parfois le sentiment que nos recherches prennent trop de temps et que leur rentabilité pourrait être mise en cause. Nous sommes cependant convaincus que les résultats présentés au public étaient suffisamment éloquents pour éviter toute incompréhension de la part des responsables ou des visiteurs. Plusieurs publications nous ont permis d'informer rapidement les spécialistes concernés et de discuter des premières interprétations<sup>12</sup>.

Nous avons déjà dit les raisons qui nous conduisent à restreindre le plus possible les fouilles des niveaux les plus anciens de la Tène et d'époque romaine<sup>13</sup>. L'aménagement d'une chambre technique dans la rue du Cloître, à son intersection avec la rue de l'Evêché et la rue des Barrières, nous a obligés à étudier les couches protohistoriques et celles du Haut-Empire. Ailleurs, les rares sondages en profondeur n'ont fourni que quelques points de repère et des recherches ultérieures seront encore nécessaires.

La découverte d'un *atelier de potier* au nord de l'ancien *oppidum* gaulois était prévisible, puisqu'en 1972, lors des travaux de démolition du théâtre de la Cour Saint-Pierre, des ratés de cuisson avaient été inventoriés<sup>14</sup>, alors que des fouilles antérieures avaient déjà fait apparaître des tessons identiques à la rue du Puits-Saint-Pierre et à la Périsserie<sup>15</sup>. Les restes d'un four, des bassins de décantation ou des fosses de foulage, un canal d'adduction d'eau et un abri apportent d'utiles informations sur l'organisation de cet atelier. Il est probable que nos trouvailles ne représentent qu'une partie de la zone artisanale qui s'étendait vraisemblablement vers l'ouest (fig. 2).

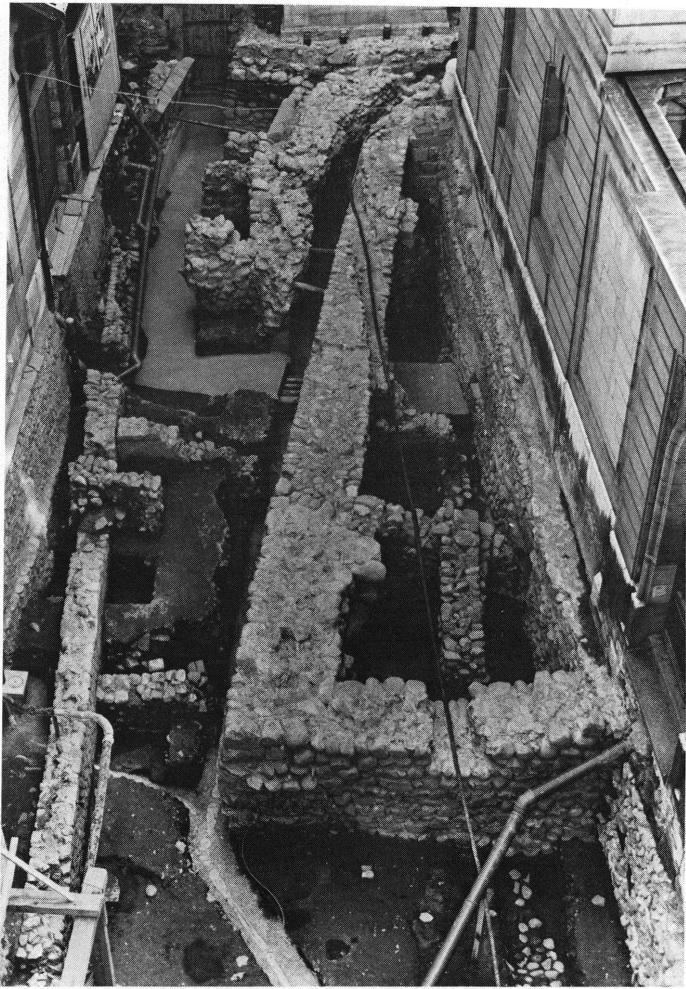
L'alandier du seul four repéré était formé par une chambre circulaire creusée dans le sol naturel. Sa paroi

était recouverte d'un enduit lissé à la main comme l'indiquent les traces de doigts préservées dans l'argile. On enfournait le combustible par une porte constituée de dalles de grès molassique. La sole, supportée par un élément central d'argile et de pierre, était, elle aussi, en dalles de molasse. Du côté sud, des marches faites de galets grossièrement disposés donnaient accès à l'aire de chauffe creusée dans le terrain. Des trous de poteaux placés de part et d'autre de la porte du foyer permettent de reconstituer la toiture qui protégeait le chauffeur des intempéries. Une certaine quantité de tessons de la Tène D ont été recueillis dans les couches d'utilisation de l'aire de chauffe<sup>16</sup>.

Des murs de torchis, consolidés à leur base par quelques pierres et des fragments de tuiles, attestent la présence d'une cabane dont l'entrée communiquait sans doute directement avec l'escalier de l'aire de chauffe. L'adduction d'eau était assurée par un ruisseau qui s'élargissait par endroits pour faire place à des fosses humides destinées aux réserves d'argile. Une sorte de puisard, installé avec des planches, servait probablement de fosse de foulage ou subvenait aux besoins en eau. Ces dépressions ont été comblées par des déblais riches en céramique contemporaine du règne d'Auguste et c'est vraisemblablement à cette époque que l'atelier a été abandonné.

2. Vestiges du four d'époque protohistorique.





3. Les fondations du bâtiment officiel et de la galerie du cloître au nord-est du chantier.

Un abondant matériel archéologique du Haut-Empire a permis de situer avec précision les niveaux d'occupation romains. Les vestiges de plusieurs habitations en bois et en torchis ont été mis au jour, mais nos sondages restreints ne donnent pas encore une vision d'ensemble, avec, dans ce secteur, des tracés orthogonaux. Une seule voie nord-sud a été localisée au travers de la cour Saint-Pierre grâce à un pavage de cailloutis et un petit égout constitué de carreaux de briques et de murets en pierres roulées. Cet écoulement, dégagé sur 5 mètres seulement, bordait des constructions aux murs de pierre.

La réorganisation de la cité qui a suivi l'établissement de l'enceinte réduite apparaît clairement dans la zone étudiée. Les modestes habitations – avec peut-être un lieu de culte de tradition celtique, dont les traces sont encore à rechercher – ont été remplacées par un *bâtiment officiel* de grandes dimensions. Ces transformations sont probablement liées

à la promotion de Genève au rang de cité, à la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. L'aile nord du bâtiment est partiellement explorée, elle se compose de plusieurs salles, sans doute organisées autour d'une ou de deux cours. L'une des pièces dispose d'un système de chauffage par canaux assez larges, avec pilettes<sup>18</sup>, alors que le chauffage d'une seconde salle est aménagé à l'aide de *tubuli* placés par paires horizontalement et verticalement. Le long des murs, des restes de planches montrent qu'on a cherché à améliorer le confort de certaines chambres par un revêtement des parois ou un plancher (fig. 3).

Cet ensemble architectural s'étend autour d'une sorte de terrasse, limitée à l'ouest de la cour Saint-Pierre par des constructions dont nous avons repéré quelques traces. Il nous reste à mieux comprendre le plan général et à rattacher nos découvertes à celles effectuées par L. Blondel plus au sud<sup>19</sup>. Le matériel archéologique, retrouvé en quantité, date le bâtiment du début du IV<sup>e</sup> siècle (fig. 4).

En l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de préciser les fonctions de cet édifice, mais ses dimensions suggèrent une résidence officielle. Il est troublant de constater qu'en 1246, on mentionne le *praetorium* dans un acte concernant un casal situé «sous l'emplacement de l'ancien prétoire dans la rue qui conduit de l'église Saint-Pierre au lac»<sup>20</sup>. Il paraît difficile d'admettre que ce terme romain soit une invention médiévale. Le bâtiment pourrait être l'édifice public où siégeaient, à l'intérieur des murs, les décurions de la *civitas* récemment promue<sup>21</sup>.

Le premier sanctuaire chrétien est établi au détriment du bâtiment officiel dont plusieurs salles sont démantelées. Nous n'avons retrouvé qu'un segment d'une abside et les restes d'un sol de mortier à tuileau. Néanmoins, ces vestiges de l'église nord semblent s'intégrer à un plan d'ensemble comprenant un baptistère et bientôt une seconde église au sud. Les lieux de culte du groupe épiscopal ont donc été conçus très tôt sur le plan d'une «cathédrale double»<sup>22</sup>. Les éléments chronologiques à notre disposition permettent de proposer une datation très haute pour ces bâtiments chrétiens qui seraient même antérieurs à l'époque de l'évêque Isaac (vers 400). Il est probable que le chantier ait débuté déjà durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, l'analyse des vestiges montre que, dès l'établissement de l'enceinte réduite, les travaux se déroulent de manière presque continue, et on a l'impression que cette partie de la ville ne cesse de se transformer.

L'église nord est bientôt agrandie selon des proportions plus importantes encore (au moins 47 m de longueur et 17 m de largeur). Son abside mesure 8 m 50 d'ouverture dans l'œuvre et 8 m de profondeur (fig. 5). L'orientation de la nef suit partiellement l'axe de l'ancien bâtiment officiel, aussi le corps de l'édifice est-il en biais par rapport aux autres monuments.

Les *installations liturgiques* sont préservées du côté méridional. Une fondation, reconnue sur 5 m de longueur, borde l'axe de la nef, puis se retourne en direction nord;



4. Plan schématique du groupe épiscopal.



5. Segments des absides de la cathédrale nord.

elle prolonge le *presbytère* vers l'ouest en un espace rectangulaire. C'est un dispositif que nous avons retrouvé récemment dans la cathédrale d'Aoste et qui était également présent dans l'église cruciforme de Saint-Laurent<sup>23</sup>. Il existe bien sûr d'autres exemples de ce type d'aménagements, souvent appelés *solea* ou *schola cantorum*. Il reste à préciser quels aménagements définissent exactement ces termes. Les installations liturgiques de la cathédrale nord semblent avoir subsisté longtemps puisqu'elles ont fait l'objet de plusieurs restaurations. Dans le sanctuaire sud, les installations, qui comprennent un ambon polygonal, sont d'un autre type, et l'hypothèse d'une liturgie différenciée pour les deux sanctuaires paraît plus étayée.

Le long du mur latéral sud de la cathédrale, un espace au sol bien aménagé, limité par un mur parallèle à celui du sanctuaire, a été retrouvé sur quelques mètres. Les nombreuses traces d'usure et de restaurations (pas moins de cinq radiers successifs recouverts de mortier) indiquent que ce sol constituait un passage très fréquenté. A l'extérieur, une dalle creusée d'une rigole appartient peut-être à un écoulement destiné à évacuer les eaux de surface au bord d'une cour. L'étude de ces aménagements devra se poursuivre dans d'autres secteurs, mais l'existence d'un

péristyle à cet emplacement peut être envisagée. Des portiques auraient alors relié les deux sanctuaires et le baptistère.

Les salles orientales du bâtiment officiel sont utilisées jusqu'au début du VI<sup>e</sup> siècle. Elles semblent donc avoir fait partie des annexes de la cathédrale nord pour une longue période. A la suite des guerres fratricides entre Gondevaud et Godegisèle, la ville est incendiée vers l'an 500<sup>24</sup>. Le groupe épiscopal dut être partiellement détruit car les traces de toits effondrés et de poutres calcinées ont été observées tout autour du sanctuaire. Une certaine quantité de tessons de céramique «sigillée grise paléochrétienne»<sup>25</sup> et divers objets confirment une datation correspondant à cette époque de troubles (fig. 6 et 7). On admet que c'est aux alentours de 515 que Sigismond a reconstruit la cathédrale<sup>26</sup>, il faut cependant supposer que Gondevaud s'est déjà intéressé à ce vaste chantier. Une nouvelle abside vient englober le mur précédent, ce qui élargit à 11 m l'ouverture du chœur. C'est dire que les proportions de l'édifice sont exceptionnelles. Nous n'avons pas retrouvé les bases des supports de ce monument, mais les larges trous de poteaux<sup>27</sup> découverts dans la nef pourraient bien marquer la limite du bas-côté sud. Si cette hypothèse se vérifiait, nous pourrions restituer là une série de colonnes semblables à celles des églises de Satigny et de Saint-Jean, entièrement construites en bois<sup>28</sup>. Bien que peu courante, cette architecture mixte est néanmoins attestée<sup>29</sup>.

L'abside sera modifiée une nouvelle fois au cours du haut Moyen Age, peut-être à l'époque carolingienne; ses dimensions sont alors réduites. La forte concentration de

6. Annexes de la cathédrale nord. Céramique de terre sigillée grise (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles).



fragments de tuf dans les maçonneries pourrait indiquer que ces transformations ont été occasionnées par l'effondrement de la voûte de l'abside précédente, ce type de matériau léger étant souvent utilisé dans la construction des voûtes. Ce dernier édifice de culte s'est sans doute maintenu jusqu'aux environs de l'an mil puisque son mur de façade est remployé dans le corps ouest des bâtiments claustraux. Une dalle funéraire très fragmentaire a été récupérée dans les fondations du sanctuaire, elle est à dater de la fin du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> siècle.

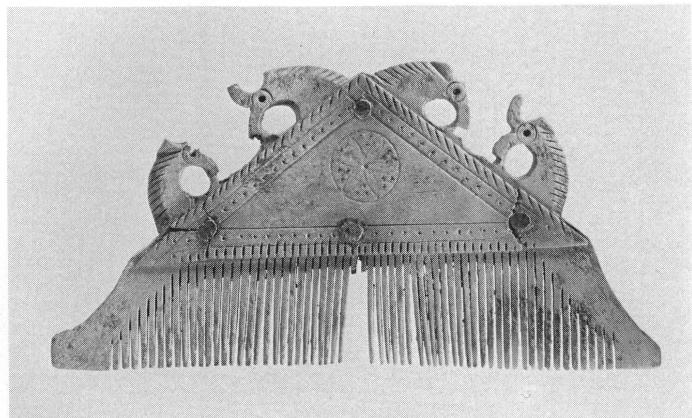
Si l'on compare nos relevés au plan reconstitué du *cloître de Saint-Pierre* par Louis Blondel<sup>30</sup>, on note que la galerie comporte au nord des angles plus aigus. Il est probable que les architectes ont suivi le tracé des murs carolingiens, dont nous avons repéré quelques segments orientés en biais. Un caveau funéraire ainsi que des coffres de blocs de grès, souvent maçonnés, ont subsisté sous les dalles de pavement du promenoir, mais ces vestiges ont beaucoup souffert au cours des travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de la construction des maisons Gallatin et Mallet. Dans les fondations de ces deux immeubles ont été récupérés, ou se trouvent encore, un grand nombre de blocs architecturaux de remploi. Des fragments de piliers, des blocs appartenant aux branches d'ogives et une clef de voûte permettent de se faire une idée du décor de la galerie à la fin du XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. Des éléments d'architecture antique ont également été dégagés, le fût d'une colonne d'un diamètre de 0,70 m et son énorme chapiteau – aujourd'hui présenté au public – sont particulièrement remarquables.

Une série de tombes aménagées dans l'ancien cimetière de Sainte-Croix, devant la cathédrale, ont été fouillées. Les coffres aux maçonneries de galets liés au mortier semblent appartenir aux temps romans et au début de l'époque gothique (fig. 8). Plusieurs sépultures de pèlerins ont livré des coquilles provenant de Saint-Jacques de Compostelle. Rappelons que des objets identiques ont été découverts à Saint-Jean<sup>31</sup>, à Satigny<sup>32</sup> et à Villette<sup>33</sup>.

## 2. *Hôtel de Ville* (Coord. 500.270 / 117.390, alt. 397 m).

Les travaux d'étude et de relevés architecturaux se sont poursuivis à l'intérieur du bâtiment. Après de longues analyses effectuées sur place, M. J. Bujard est parvenu à préciser nos connaissances sur les origines de l'Hôtel de Ville de Genève<sup>34</sup>. Nous présentons ici un résumé de ses observations<sup>35</sup>.

C'est en 1405 qu'une première maison et un chosal sont achetés. D'autres acquisitions suivront et, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, une Maison de ville sera établie. Celle-ci était constituée d'un corps de logis donnant sur l'actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville et était limitée au sud par une cour s'étendant jusqu'à l'enceinte fortifiée. A l'ouest de cette cour étroite et allongée, une maison proche du rempart abritait le four communal, alors qu'à l'étage se trouvait la salle du Conseil<sup>36</sup>.

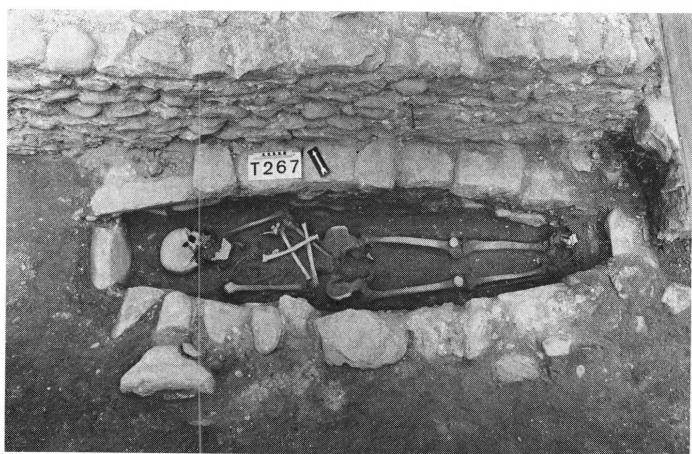


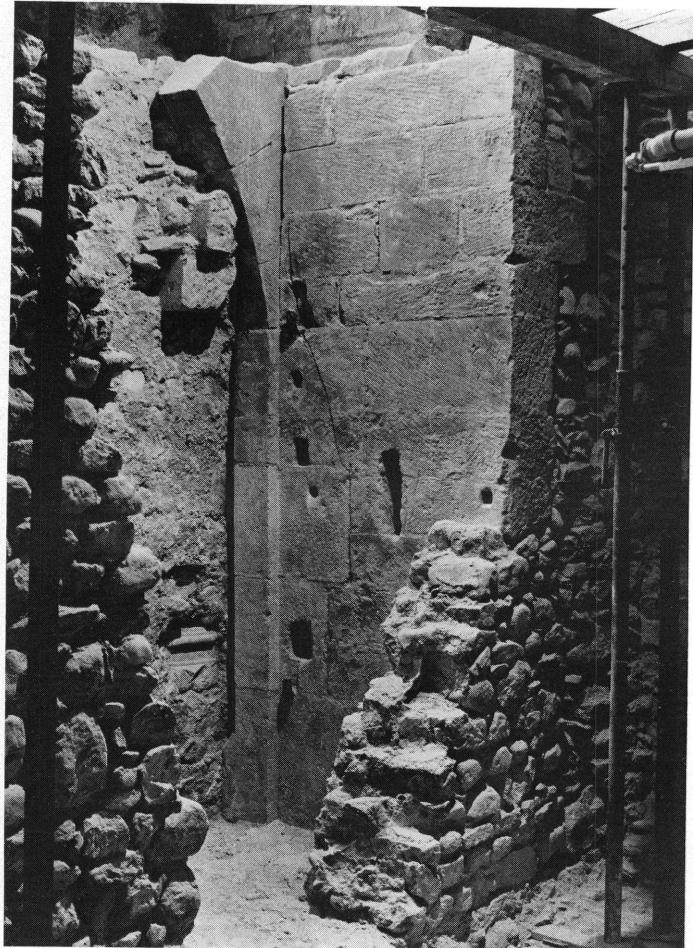
7. Annexes de la cathédrale nord. Peigne en os (V<sup>e</sup> siècle).

Des pans de murs plus anciens conservés sur deux étages ont été mis au jour après décrépissage. La façade de l'habitation était située à environ 8 m en retrait de l'actuel alignement sur la rue Henri-Fazy. Le caractère des maçonneries nous permet de placer cette construction au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle fournit une première idée du parcellaire pour le début du Moyen Age. Nous avons déjà signalé qu'à la base de ces maçonneries était aménagée, sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle, une fosse pour les eaux usées<sup>37</sup>. Une bourse retrouvée dans cette fosse contenait des gros de Charles I<sup>er</sup> (1482-1490) et de Philibert II (1497-1504) de Savoie<sup>38</sup>.

En 1473, la salle du Conseil est agrandie, mais le viret sur rue qui donnait accès à l'appartement du fournier au premier étage est maintenu. En construisant de grands arcs de briques dans le prolongement des façades, on installe un vaste local au deuxième étage, l'actuelle salle des Pas-Perdus. Des fenêtres à meneaux et à croisées sont

## 8. Cimetière de Sainte-Croix. Sépulture du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle.





9. Hôtel de Ville. Porte Baudet, montant ouest.

ouvertes au travers du mur occidental. De la porte de ville (fig. 9), on longeait le rempart pour rejoindre la tour Baudet en utilisant un passage couvert où se trouvaient le four à pain et, sur un plancher intermédiaire, la réserve de bois.

De nombreuses transformations interviennent au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1555, la tour carrée de la rampe est édifiée au milieu de l'Hôtel de Ville qui change ainsi complètement d'aspect. En 1557, la porte Baudet est murée et la façade déplacée au détriment de la rue de manière à augmenter la surface disponible. Le mauvais état du bâtiment au début du XVII<sup>e</sup> siècle conduit la Seigneurie à faire exécuter des travaux de 1617 à 1620; les façades sont à nouveau modifiées et les salles dotées de plafonds à la française. Un siècle plus tard, l'atelier monétaire de la République vient occuper le rez-de-chaussée. En 1780, des voûtes seront encore établies au premier étage ainsi que dans la salle du rez-de-chaussée où, peu après, s'installera le café Papon.

Une fois encore, nous pouvons constater la richesse de l'information fournie par l'analyse architecturale d'un noyau médiéval dans le centre de la ville. Les restaurations, qui débuteront en 1982 sous la responsabilité de l'architecte D. Egger, en seront certainement facilitées.

3. *Maison Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre 6* (Coord. 500.310 / 117.480, alt. 400 m). Les travaux de restauration et de conservation de la maison ont commencé en automne 1979. Il était donc indispensable d'établir un programme d'étude qui permette aux investigations archéologiques de devancer chacune des étapes de ce difficile chantier. Une bonne coordination avec les responsables de la restauration nous a beaucoup aidés et nous devons remercier chacun de son esprit de collaboration. Pour la première fois à Genève, nous avons dû intervenir auprès des représentants du propriétaire de la maison, la Ville de Genève, et de l'architecte, M. A. Galeras, afin qu'ils reviennent de manière fondamentale leurs projets. En effet, la découverte des substructions d'une tour romane, conservées sur 9 m de profondeur, nous a incités à demander la suppression de la salle polyvalente prévue dans le sous-sol. Cette décision a modifié certaines des options choisies pour l'aménagement du futur Musée du Vieux-Genève.

Les recherches et la coordination des travaux archéologiques étaient placées sous la direction de M. G. Deuber, qui a déjà présenté une première synthèse des résultats obtenus<sup>39</sup>. Plusieurs collaborateurs du Bureau cantonal d'archéologie ont participé aux fouilles et aux relevés des maçonneries. Nous mentionnerons plus particulièrement MM. D. Burnand et T. Kohler<sup>40</sup>. Notre programme d'étude s'est déroulé presque sans interruption au cours des années 1980 et 1981; il s'agissait de participer à la restauration tout en intervenant sur de plus larges surfaces dans le jardin de la maison. Les puits requis pour les consolidations des fondations nous ont imposé une méthode de travail par étapes, et les liaisons stratigraphiques ont parfois été difficiles à suivre.

Les résultats de ce chantier offrent eux aussi une occasion exceptionnelle de comprendre certains aspects du développement urbain. Dans la cour d'entrée, les restes d'habitations repérés bordaient le côté ouest du *cardo*. Il se pourrait que cet axe de la ville antique ait déjà été établi à l'époque de la Tène D car dans les premiers niveaux de terres argileuses des traces de poutres dessinaient une orientation identique aux murs plus tardifs. De nombreux tessons de céramique à pâte grise, décorés d'un cordon de lignes ondées, ont été inventoriés; ils se rattachent bien à la Tène finale. A l'est du jardin, des trous de poteaux d'un diamètre de 0,80 m étaient marqués au centre par les traces de bois des rondins (0,10 à 0,30 m de diamètre). Leur alignement nous a permis de constater que ces structures appartenaient à des constructions d'assez grandes dimensions. Deux niveaux protohistoriques sont apparus après plusieurs décapages. Le plus ancien était caractérisé par des différences de coloration du terrain, avec des

traces rectilignes qui ont pu être suivies sur près de 6 m de longueur. Des séries de trous de poteaux, bien différenciés, témoignent de plusieurs remaniements. Ces trouvailles sont à mettre en relation avec celles effectuées en 1964 et 1965, lors de la démolition de l'immeuble voisin, rue du Puits-Saint-Pierre 2 / rue Calvin 16<sup>41</sup>.

Au nord-ouest du jardin, les fondations des murs de trois constructions cotoient une voie dont l'orientation est sans rapport avec les axes reconstitués du tissu urbain pour la période romaine. Il s'agit d'une rue secondaire qui reliait le *decumanus* et le *cardo* en contournant un mas de maisons. Des traces de fossés pourraient signifier que la venelle utilisée à l'époque augustéenne était déjà établie dans le bourg gaulois. Le passage a été consolidé, sans doute sous le règne de Trajan, par un pavage de cailloutis et de fragments de tuiles; de nombreux tessons du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. ont été retrouvés. Au centre de ce chemin, un petit canal servait à l'écoulement des eaux de surface.

De l'autre côté du jardin, des vestiges du Haut-Empire ont été localisés au-dessus des niveaux datés de la Tène. Près de l'entrée de la cave de la maison Tavel, les restes d'une habitation, plusieurs fois reconstruite, ont été mis au jour. Ses murs reposaient sur une fondation de pierres sèches, surmontée par une charpente qui assurait une meilleure rigidité aux parois en torchis. Dans les couches de destruction de cette habitation se trouvaient d'innombrables fragments d'enduit peint. Les surfaces blanches et ocre-rouge dominaient, à côté de bandes vertes et noires et restituaient probablement un décor comportant des panneaux. Après un délicat dégagement, la dépose d'une partie des fragments a été effectuée par l'atelier du CREPHART.

A l'angle d'une pièce, un petit four, presque circulaire, était placé en avant des murs protégés à la base par des tuiles. De la cendre et du charbon de bois recouvriraient une bonne partie du sol de la chambre. Les maisons et cet aménagement domestique ont été installés sous les règnes d'Auguste et de Tibère.

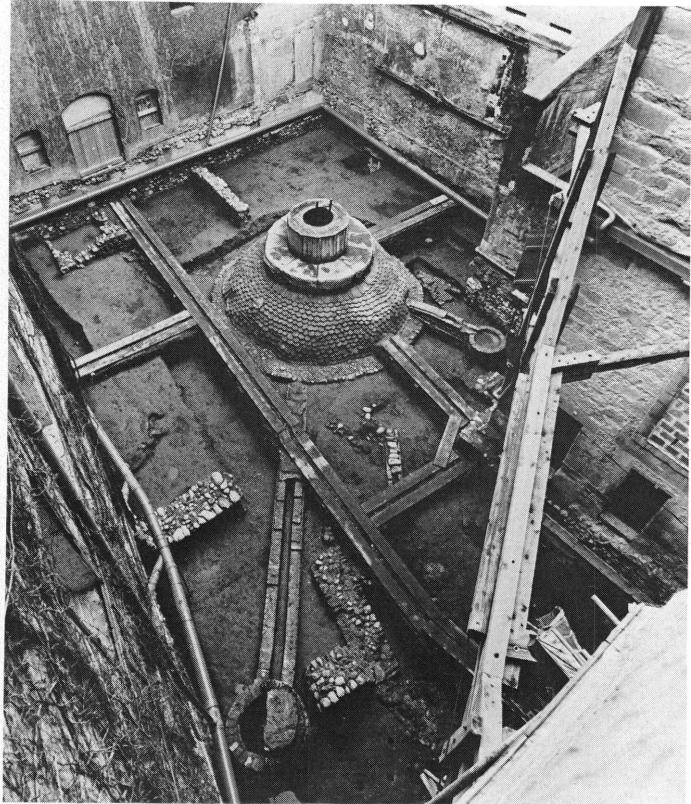
Peu de temps après, des structures de pierres font leur apparition. Il doit également s'agir de restes d'habitations. Un mur, dont le tracé a pu être suivi sur plusieurs mètres, était conservé en élévation sur un court segment. L'une de ses faces était revêtue de terre argileuse que l'on avait marquée en creux par un quadrillage de lignes parallèles. Cette préparation servait sans doute à mieux fixer la couche d'enduit destinée à recevoir la pellicule picturale. Un tel support est relativement peu fréquent pour les peintures murales, il évoque les techniques de construction des maisons en torchis; aussi avons-nous d'abord pensé être en présence d'une sorte de grillage de bois dont les négatifs auraient, après destruction, été remplacés par de l'argile. Toutefois, nous avons pu observer dans les couches de destruction que la terre et l'enduit peint formaient un tout cohérent, comme c'était le cas sur la paroi du mur. On peut donc supposer que ces maçonneries de pierres de rivière liées au mortier, et dont les parois

étaient décorées, ont été bâties peu après les habitations construites en terre. L'étude des fragments peints et des tessons de céramique confirme une datation du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Sous les monumentales caves gothiques de la maison Tavel, au niveau du second sous-sol, sont apparues les traces d'un puits d'époque romaine. Il était formé d'une cavité quadrangulaire dont les côtés mesuraient 1,50-1,60 m. Des traces brunâtres dans le sol de sable et de gravier permettent de reconstituer le coffrage de planches de bois qui, à l'origine, revêtait ses parois. L'espace entre les planches et le sol naturel avait été comblé par de la terre argileuse. Nous avons atteint le fond du puits après une fouille de 2 m. Dans le remplissage, une très grande quantité de tessons ont été recueillis, alors qu'au fond (niveau 392,58 m) se trouvaient deux récipients complets et des ossements de caprinés appartenant à l'époque d'utilisation du puits. Cette installation peut être datée de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. (pour certaines pièces: 70-80 après J.-C.)<sup>42</sup>.

Nous avons déjà mentionné dans notre précédente chronique d'importants remaniements antiques qu'il est aujourd'hui possible de situer au Bas-Empire. Des maisons contiguës sont édifiées le long de ce que nous considérons comme le *cardo*. Plusieurs chambres sont localisées, elles ont été construites avec soin et les sols conservés sont parfaitement aménagés. L'une d'elles, placée derrière un vestibule bordant la rue, était chauffée par un système de conduits d'air disposés à la base des murs, sous un sol de mortier à tuileau. Cette découverte est intéressante puisque ces conduits de chaleur, qui semblent apparaître dans notre région à la fin du III<sup>e</sup> siècle, sont bien attestés dans le bâtiment officiel et le groupe épiscopal<sup>43</sup>. La datation peut se vérifier dans les couches de destruction des maisons grâce à une abondante céramique des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Le sol et les murs d'une autre salle étaient directement construits sur des vestiges du 1<sup>er</sup> siècle. Nous retrouvons donc une situation souvent observée dans la cité de Genève, où les restes des édifices des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles semblent presque absents du centre de la ville. Des trous de poteaux creusés au travers d'un sol du Bas-Empire attestent la présence de bâtiments en bois sous les larges murs des habitations de l'époque carolingienne. Les fondations de ces dernières, liées avec de la terre argileuse, peuvent être comparées à d'autres aménagements du IX<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. L'orientation des édifices correspond à une réorganisation du système parcellaire, qui restera inchangé jusqu'au Moyen Age.

Au sud du jardin, les substructions d'une tour ont été mises au jour. Ces fondations, plus ou moins quadrangulaires, ont des côtés de longueurs inégales, ce qui donne au plan un caractère irrégulier. Le mur méridional étant incorporé à la façade d'un immeuble voisin (37 Grand'Rue), il n'a pas été possible de déterminer si la tour était également libre de ce côté. Le sol des environs de l'an mil, retrouvé en de rares endroits, correspond au niveau de destruction de la tour, aux emplacements où les maçon-



10. Maison Tavel. Vue générale des fouilles du jardin et de la citerne.

neries sont le mieux conservées. A l'intérieur de la construction, les murs s'enfoncent à plus de 9 m de profondeur. On doit s'interroger sur l'utilité de cette cave unique, si profonde. Ses dimensions ne se justifient aucunement par des raisons de statique. L'éventualité d'une protection contre le feu pourrait être retenue comme première explication. Mais on a sans doute aussi employé cet abri souterrain comme dépôt, en y installant plusieurs volées d'escaliers dont les ancrages sont encore visibles dans les maçonneries. Ceux-ci ne permettent pourtant pas de reconstituer des planchers qui auraient assuré une meilleure utilisation du volume.

L'édification de la tour n'a pas dû être aisée, le maître d'œuvre ayant choisi de creuser en sous-sol avec un système de coffrage, dans une cavité relativement étroite. Une fois la profondeur voulue atteinte, les murs ont été maçonnés contre le terrain très instable, de sable et de gravier. Deux poutres ont été conservées comme chaînage, alors que d'autres éléments de bois provenant du coffrage ont subsisté dans l'épaisseur du mur. A environ 3 m de la surface du sol apparaît une modification du plan, qui se rattache peut-être à une phase de chantier. Cependant, il est curieux de constater à ce niveau un changement dans l'épaisseur du mur et la présence de quatre arcs de décharge.

Il est probable que cette tour soit celle citée en 1367 dans un acte de partage<sup>45</sup>, mais son aspect suggère une datation antérieure d'au moins deux siècles, c'est-à-dire en pleine époque romane. Le matériel archéologique inventorié dans les terres de remplissage nous livre des renseignements très précieux. Des objets de fer et de plomb, de la céramique, un bassin en bronze, des carreaux de poêle historiés, des briques de sol avec décor estampé, une girouette représentant un aigle, autant d'objets médiévaux dont l'étude sera de grand intérêt. Il existe des tours semblables dans les villes du nord de l'Italie (Pavie, Bologne, San Gemignano, etc.). Leur bon état de conservation permet de mieux comprendre leurs multiples emplois. Souvent sans fenêtre, avec une porte située assez haut, ces tours romanes ont servi de refuge en cas de guerre, mais elles ont également été utilisées comme magasins (relevons que dans la tour Tavel des pépins de raisin et des noyaux de fruits ont été retrouvés dans les premiers niveaux). D'autre part, le prestige que représentait l'édification d'une construction de ce type a également pu jouer un rôle.

Les étapes de construction de la maison Tavel ont déjà été abondamment commentées, et les recherches en cours nous donneront bientôt une meilleure image de l'évolution architecturale de l'édifice. Les résultats obtenus ont été partiellement vérifiés grâce aux études dendrochronologiques commandées par l'architecte responsable. L'analyse de nombreux échantillons a permis de préciser la date de certaines transformations<sup>46</sup>.

Les fouilles du jardin effectuées en 1981 nous ont donné l'occasion d'étudier le système de récupération des eaux destinées à alimenter une citerne, dont la construction remonte sans doute au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette vaste réserve d'eau était dotée d'une protection efficace contre la pollution, soit une couverture de tuiles sur la coupole de la citerne et une énorme masse de terre argileuse prévenant toutes infiltrations au travers des murs. Deux puits perdus éliminaient les eaux usées provenant de la maison Tavel. L'eau des toits s'écoulait dans des bassins de briques, elle était filtrée par une épaisseur de sable et des crépines de bronze. Une parfaite étanchéité a été obtenue à l'aide d'un ciment hydraulique à la chaux. Le nettoyage régulier de la citerne et des installations est attesté par les inscriptions des puisatiers datées de 1780 et 1795. A cette époque, différentes annexes limitaient le jardin au nord et à l'ouest (fig. 10).

4. *Fortifications*. Grâce aux fouilles entreprises ces dernières années dans les quartiers entourant la Vieille Ville, nous avons pu préciser l'emplacement des murs des fortifications du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nos remerciements vont à M. G. Amberger, géologue cantonal, et à ses Services, qui ont facilité notre tâche en prenant en charge les relevés et en surveillant les chantiers.

a) *Rue de Hesse*. Ancien collecteur (Coord. 499.850/117.600, alt. 377 m). Entre le bastion souverain créé en 1664 et la contregarde du XVIII<sup>e</sup> siècle, un ancien collecteur a

été partiellement dégagé. Il était recouvert par un égout du siècle passé et se trouvait à 5,85 m de profondeur. D'une hauteur de 1,75 m, ses parois latérales étaient constituées de maçonnerie de boulets et de fragments de molasse; la voûte, recouverte d'un crépi grossier, était établie à l'aide de briques. L'orientation nord-sud du canal diffère de celle des ouvrages militaires.

b) *Rue Bartholoni. Conservatoire de musique de Genève.* (Coord. 499.860/117.350, alt. 377 m). Des forages pratiqués de part et d'autre du Conservatoire ont permis de retrouver l'emplacement d'un ancien mur. Dans le sondage SC 2, près de l'angle sud-est du bâtiment, les maçonneries sont apparues à 3,20 m de profondeur, elles étaient toujours présentes à moins 6,10 m<sup>47</sup>.

c) *Terrassière-Villereuse. Bastion à corne de Rive.* (Coord. 501.080/117.300, alt. 380-392 m). Préparant l'histoire du triangle de Villereuse, M. A. Brulhart a étudié les indices sur le terrain ainsi que le plan de Genève de N. Tassin, dessiné en 1636. Il propose de restituer dans l'ilot compris entre les rues de la Terrassière, Adrien-Lachenal et Villereuse l'un des deux bastions à corne édifiés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>.

d) *Carte synoptique des anciennes enceintes et fortifications.* Une carte dressée par M. C. Ruchat sous la direction du Service cantonal de géologie a été éditée en novembre 1980 par le Département des Travaux publics et le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture. Cet important travail permet de suivre l'évolution des différents systèmes de défense de la ville de Genève en une présentation très claire, rehaussée de couleurs. En janvier 1980, M. Ruchat avait présenté une carte géologique et géotechnique du canton de Genève, très utile également pour certaines interprétations archéologiques.

5. *Rue de la Boulangerie 2-4 et rue du Cheval-Blanc 1-3-7.* (Coord. 500.200/117.500, alt. 400 m). Une rapide analyse des immeubles a mis en évidence l'intérêt de cet ensemble médiéval souvent transformé entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Le programme des travaux n'a pas permis de recherches systématiques. Cela est d'autant plus regrettable que nos décrépissages ont fait apparaître des éléments intéressants. Les restaurations ont aujourd'hui profondément modifié l'organisation intérieure de plusieurs bâtiments. Mlle I. Brunier s'est chargée de cette étude préliminaire, elle a été aidée par M. G. Deuber. Une première liste des structures architecturales susceptibles d'être conservées a pu être dressée, elle était accompagnée par un dossier de photographies mis à notre disposition par le Service immobilier de la Ville de Genève<sup>49</sup>. A la rue du Cheval-Blanc 1-3, la maison d'habitation du XVII<sup>e</sup> siècle avait encore conservé plusieurs éléments antérieurs, tels les stucs retrouvés dans la cage d'escalier ou les encadrements d'ouvertures que l'on peut dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Malgré le bel escalier à vis, cette construction plutôt modeste était réservée à une population d'artisans et d'ouvriers. Les immeubles de cette époque destinés à cette couche sociale ont presque

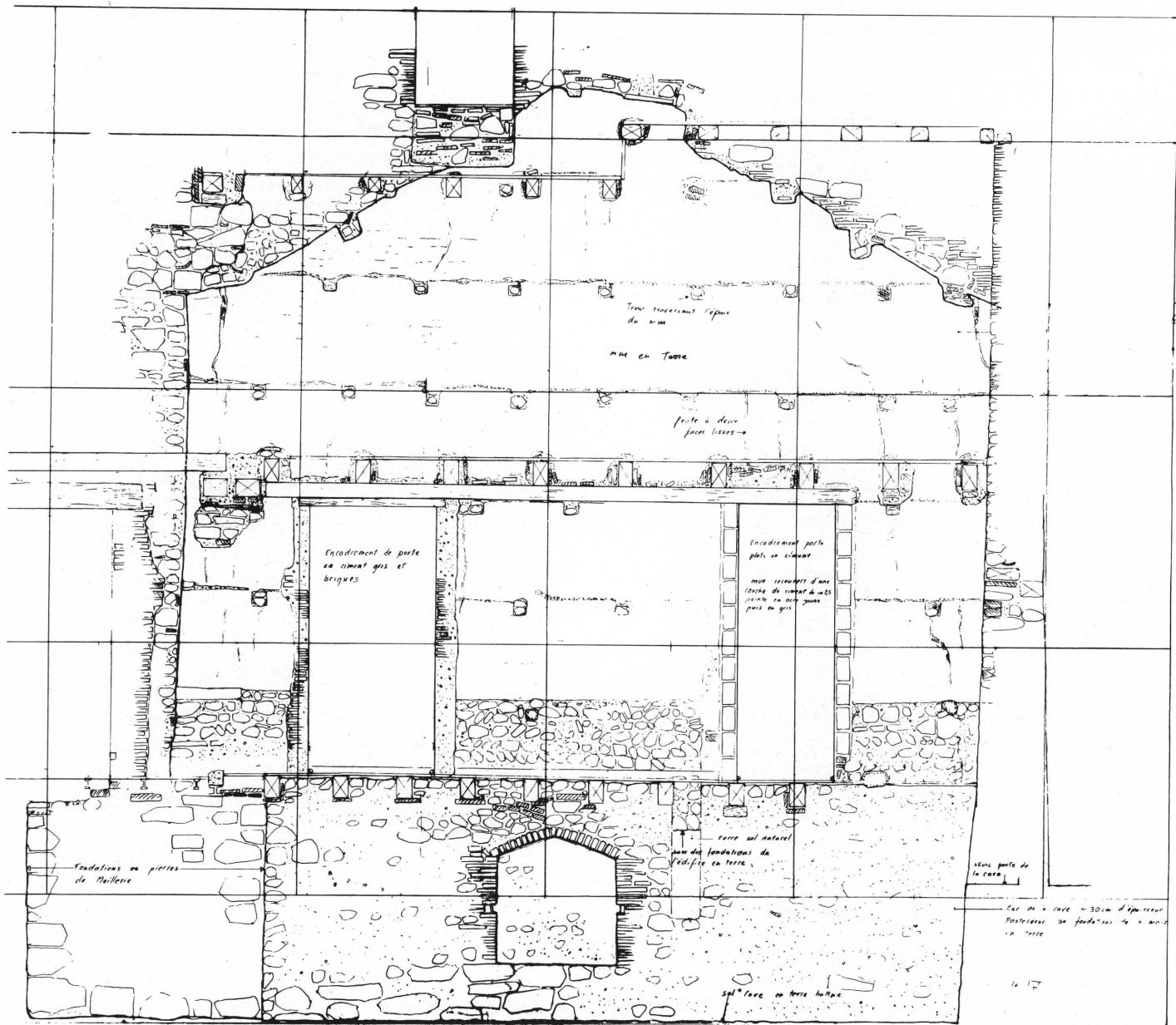
entièrement disparu car leur architecture est moins impressionnante. Un effort particulier devrait donc être fait pour sauvegarder ces rares témoins.

6. *Rue Verdaine 10-12.* (Coord. 500.500/117.450, alt. 385 m). La surveillance du chantier de restauration des immeubles 10-12 de la rue Verdaine par M. M.-A. Haldimann a permis de constater que les couches archéologiques avaient disparu dans cette zone. Le sol naturel paraissait rappeler l'existence du vallon de la rue de la Fontaine par un fort pendage. Le pavage et les sols des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles du rez-de-chaussée reposaient directement sur les sables et les graviers morainiques. Notons encore la présence de quatre tessons de céramique grise du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

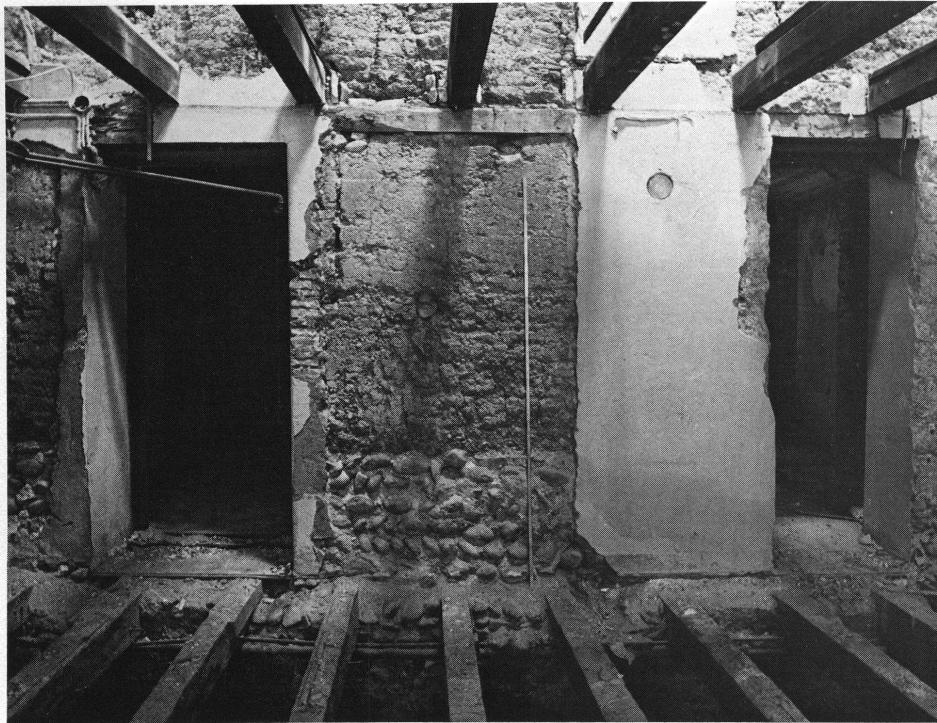
## B. RIVE DROITE

1. *Rue des Amis 4-4b. Maison de terre.* (Coord. 499.750/118.500, alt. 388 m). Une maison construite en pisé, vraisemblablement au XVIII<sup>e</sup> siècle, a été retrouvée lors d'un relevé du quartier des Grottes effectué par l'Ecole d'Architecture<sup>50</sup>. Propriété de la Ville de Genève, la maison et les bâtiments voisins devaient être démantelés pour permettre de nouveaux aménagements de la gare Cornavin. Le Service immobilier de la Ville, représenté par M. M. Ruffieux, ayant accepté une démolition par étapes, il est devenu possible, dans le cadre d'une intervention d'urgence, d'étudier un type de construction dont il reste peu d'exemples dans notre canton. M. J. Menoud, qui avait déjà dirigé une partie des travaux, nous a proposé sa collaboration et nous présentons ici l'essentiel de son rapport. Les membres du Bureau cantonal d'archéologie, plus spécialement Mme M. Willis-Ferrière, ont procédé aux relevés détaillés (fig. 11).

Le pisé ou terre banchée a connu dans notre région un certain usage et a fait l'objet d'un intéressant mémoire adressé aux membres de l'Institut national genevois en 1857<sup>51</sup>. Genève constitue la limite nord-est de l'extension géographique du pisé, zone qui comprend principalement la haute vallée de la Loire, les Dombes, le Bas-Bugey et le Bas-Dauphiné<sup>52</sup>. La maison de terre des Grottes se présente en un rectangle de 7 par 5 m avec un mur long de 10 m du côté sud. Les murs de pisé ont une fondation de boulets, avec par endroits un appareillage caractéristique en arête de poisson (fig. 12). L'élévation, dont l'épaisseur varie de 0,45 m à la base à 0,35 m au sommet, est constituée d'assises de terre d'une hauteur de 0,80 à 0,85 m, celles-ci étant formées de couches damées d'environ 6 cm. Les trous qu'occupaient les clés sont espacés de 0,65 m et les multiples ouvertures pratiquées successivement dans les murs n'ont pas permis un repérage systématique des joints de reprise qui sont verticaux. La terre (non encore analysée) contient des graviers jusqu'à 50 mm et n'est pas armée de fibres végétales. Les joints entre les banches et l'assise inférieure sont obtenus par un glacis de mortier



11. Rue des Amis 4-4bis. Elévation de la maison en terre. (Relevés M. Ferrière-J. Menoud).



12. Rue des Amis 4-4bis. La maison en terre (détail).

de chaux de 0,05 à 0,10 m; aucun système de chaînage horizontal n'a été décelé dans les angles. Un toit à deux pans avec faîte nord-sud couvrait cette construction qui est mentionnée dans les cadastres de 1777, 1812 et 1848 comme «maison», ce qui implique un usage d'habitation. Celle-ci n'étant pas excavée à l'origine, la provenance de la terre (environ 60 m<sup>3</sup> damés) s'explique peut-être par la présence d'une carrière de 40 m<sup>2</sup>, proche de la maison et indiquée sur le cadastre de 1812.

Dans notre canton, la disparition récente de constructions de cette nature (par exemple à Chêne-Bourg, à Bossy et à Meyrin) pourrait justifier un inventaire spécifique et une analyse détaillée des caractères du type local<sup>53</sup>.

2. Pâquis. Station lacustre. Tessons de l'âge du Bronze ancien. Il n'est pas possible de situer mieux la provenance des deux poteries incomplètes retrouvées dans les dépôts du Musée d'art et d'histoire, publiées par M<sup>lle</sup> Y. Mottier, conservateur. Avec les tessons de Bellevue (voir ci-dessous), ils attestent la présence sur territoire genevois de la culture dite des Roseaux, à la fin de l'âge du Bronze ancien<sup>54</sup>.

## II. LES AUTRES COMMUNES

### A. RIVE DROITE. SECTEUR RHÔNE-LAC

1. Céliney. En Muraz. Villa romaine. (CNS 1261 Nyon Coord. 505.000/134.250, alt. 410 m). Dans l'ancienne propriété Chaponnière, un agrandissement de la maison a

donné l'occasion au professeur D. Paunier de vérifier l'extension des vestiges romains. Rappelons qu'un matériel archéologique important avait été inventorié dans cette campagne où se trouvait sans doute une *villa*<sup>55</sup>. Les tranchées de fondation de la maison Chaponnière ont fourni des fragments de *tegulae* et du mortier. Les nouvelles excavations n'ont mis au jour aucun reste de construction pourtant, en limite nord-est, au-dessus des couches de sable du terrain naturel, les déblais antiques étaient plus abondants. Là encore, des fragments de *tegulae* et de *tubuli* mélangés à du mortier témoignent de la proximité de l'établissement romain. Au sujet de cette *villa*, signalons que Ch. Marteaux, dans son étude de 1907 sur la route romaine d'Annecy à Genève<sup>56</sup>, après avoir parlé d'Archamp et d'Arbigny (Haute-Savoie), écrit ceci: «A Muraz (Suisse) on trouva, en 1905, dans la propriété de Mabue des chambres bétonnées et un puits». Il ajoute en note: «Il existe dans les archives de la Société d'histoire de Genève un plan des fouilles faites en 1870 dans la propriété Chaponnière et se rapportant à la même localité (Mém. VII)». Il est plus que probable que l'auteur a commis une confusion et que, si les découvertes de 1905 peuvent s'appliquer au lieu-dit La Mure (tout près de la douane de la Croix-de-Rozon, Bardonnex), le plan mentionné concerne la *villa* de Céliney.

2. Bellevue. Station lacustre. Tessons de l'âge du Bronze ancien. (CNS 1281 Coppet, Coord. approx. 501.150/123.450, alt. lac 372 m). C'est probablement de cette station que proviennent les cinq tessons qu'a publiés M<sup>lle</sup> Y. Mottier,

conservateur au Musée d'art et d'histoire. Recueillis au siècle dernier, ils étaient contenus dans une boîte portant la seule indication «Bellevue». Ces tessons «se rattachent à la poterie grossière décorée de cordons en relief lisses de la station des Roseaux» (Morges)<sup>57</sup> (voir aussi Genève, Pâquis).

3. *Vernier. Montfleury. Dépôts quaternaires.* (CNS 1300 Chancy, Coord. 494.400/119.265, alt. 432,6 m). Un forage de 104 m effectué en été 1946 par le Service des eaux de Genève, sur le conseil d'E. Joukowsky, a fourni une séquence sédimentaire qui a été récemment étudiée<sup>58</sup>. On y a repéré à la base, au-dessus d'un dépôt morainique attribuable vraisemblablement au Riss, un complexe épais de quelques 23 m (entre -54 et -77 m) contenant des restes de lignite. Les mollusques recueillis à la base de cet ensemble attestent «un milieu forestier sous des conditions localement assez humides». Les pollens retrouvés dans les mêmes niveaux représentent une forêt où le charme est fréquent, les conifères dominant plus tard. Les auteurs proposent de rattacher cet ensemble à l'interglaciaire Riss-Würm.

#### B. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-LAC

1. *Corsier. Port. Stations lacustres.* (Coord. 505.200-500/123.650-950, alt. lac 372 m). Les recherches sous-lacustres dans la baie de Corsier, La Gabiule, ont débuté en 1978. Nous en avons fait état et souligné tout l'intérêt de ce chantier<sup>59</sup>. Le professeur A. Gallay, expert cantonal de notre Bureau, a pris la responsabilité de ces travaux dans le cadre du Département d'Anthropologie de l'Université. Les quatre campagnes de fouilles ont été dirigées par M. P. Corboud, assisté de plusieurs spécialistes<sup>60</sup>; leurs résultats, qu'ils nous ont communiqués, sont brièvement résumés ici.

Ces deux derniers hivers, les plongeurs ont pu observer l'érosion importante des rives préhistoriques; malgré des conditions de conservation peu favorables, ils ont mis en évidence quatre périodes de la préhistoire. Une surface de 140 x 30 m correspond à l'extension de la couche de fumier lacustre que le matériel céramique Cortaillod permet de placer au *Néolithique moyen*. Un ou plusieurs villages ont peut-être été abandonnés à la suite d'une remontée brutale des eaux du Léman. Les deux périodes suivantes sont attestées par des groupes d'objets, sans qu'aucun pieu de bois ou des couches archéologiques n'aient subsisté. Il s'agit du *Néolithique final* et de l'*âge du Bronze ancien*: c'est avant tout la céramique, les silex taillés et des haches qui permettent de préciser ces phases de développement (fig. 13). L'*âge du Bronze final* est mieux représenté puisque le matériel de cette époque occupe la presque totalité de la zone archéologique de Corsier. Près d'une demi-tonne de tessons a été récoltée, ils appartiennent pour la plupart au Bronze final. A la même époque, on a utilisé des galets qui ont servi à la construction des cabanes ou à l'aménagement des sols.



13. Corsier. Poteries du Néolithique moyen (vers 4000 ans avant J.-C.).

Un programme d'inventaire et d'étude des sites préhistoriques du Petit Lac sera mis sur pied au cours des prochaines années. Outre l'intérêt scientifique représenté par une telle approche, elle permettra, nous l'espérons, de mieux apprécier les menaces qui pèsent sur ce précieux patrimoine.

2. *Corsier. Eglise.* (Coord. 506.532/124.170, alt. 431,75 m). Sous le chœur de l'église de Corsier, il a été possible d'effectuer, dans les caves de la cure, une étude des vestiges de l'ancien sanctuaire médiéval. Un réaménagement du sous-sol avait encouragé M. le curé A. Bayer à entreprendre une série de décapages dans un cellier où devait se trouver le premier lieu de culte. Des analyses et des relevés limités au chevet de l'édifice fournissent une première information mais il faudra poursuivre les travaux pour obtenir un plan complet de l'église primitive.

Notre intervention a été menée en août 1981 et les relevés des vestiges mis au jour ont été dressés par M<sup>le</sup> B. Privat et M. D. Burnand. Il nous faut également remercier le curé Bayer pour son aide et son esprit de collaboration.

En profondeur, les traces d'une construction romaine étaient représentées par un radier de pierres sèches très irrégulier, appartenant sans doute à des fondations de murs. Plusieurs fragments de *tegulae* et la proximité de vestiges plus importants<sup>61</sup> permettent de rattacher ces restes à une *villa* antique.

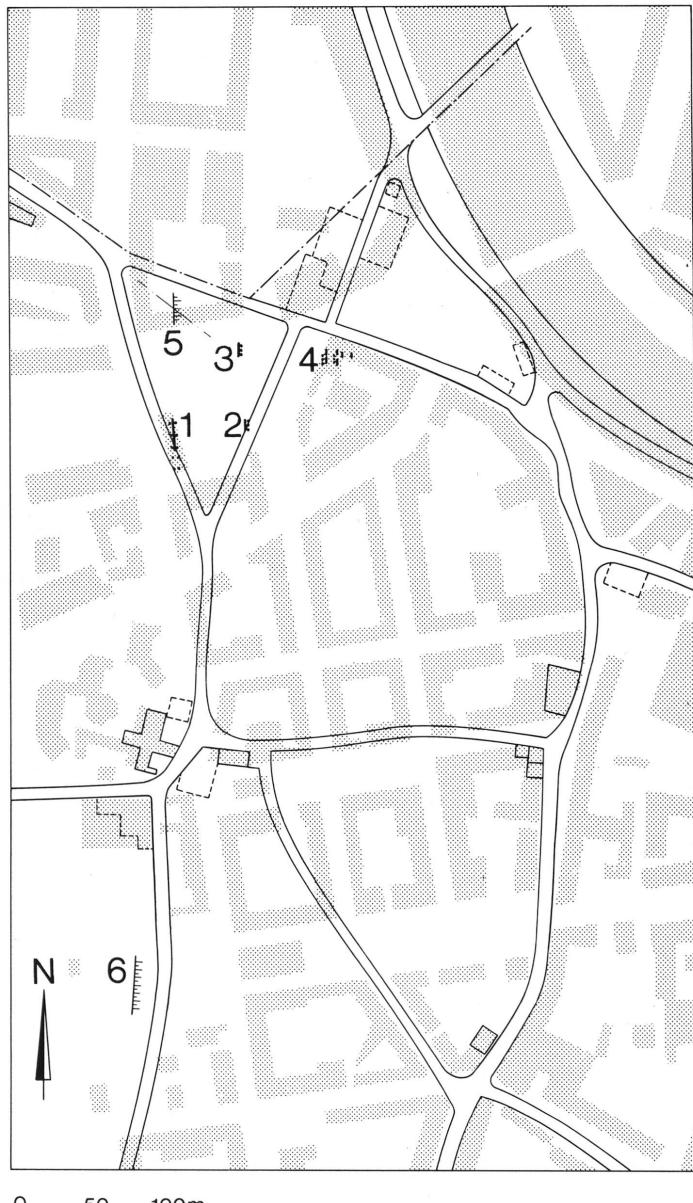
Nous avons reconnu, en dégageant une assise de pierres de rivière liées au mortier de chaux, le tracé d'un mur arrondi préservé sur 1,50 m de longueur. Cette fondation, par analogie avec d'autres églises rurales du canton, paraît marquer l'un des côtés d'une petite abside dont l'ouverture avait un peu plus de 2 m. Un chœur demi-circulaire de dimensions aussi modestes n'est pas inconnu dans notre région, ainsi le chœur du sanctuaire de Malval, daté par L. Blondel du X<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>, est de mêmes proportions.

L'église est dotée, durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou au XIV<sup>e</sup> siècle, d'un chevet rectangulaire dont l'élévation s'est maintenue. Ses murs constituent aujourd'hui les limites de l'une des caves puisque le sol du sanctuaire actuel a été réaménagé environ 2,50 m plus haut. Deux ouvertures latérales permettaient d'éclairer le maître-autel, mais du côté nord, on a remplacé la fenêtre par une porte lors de la construction de la cure. Les murs latéraux sont très épais, ils devaient supporter la retombée d'une voûte en berceau ou en berceau brisé. Une seconde porte a été percée dans l'axe de l'édifice au travers du mur oriental. Cette modification est vraisemblablement assez tardive, elle rappelle les transformations apportées au chevet plat de l'église de Russin<sup>63</sup>. Ajoutons que le «plan de l'église de Corsier avant les réparations de 1825» complique encore cette analyse car la présence d'une porte ouverte sur une sacristie méridionale est attestée. Quelques tessons et des monnaies ne nous aident guère à préciser la chronologie. D'autres recherches seront donc nécessaires pour compléter l'étude de l'un des sites genevois où, mieux qu'ailleurs, on pourra observer l'évolution architecturale des édifices de culte du Moyen Âge<sup>64</sup>.

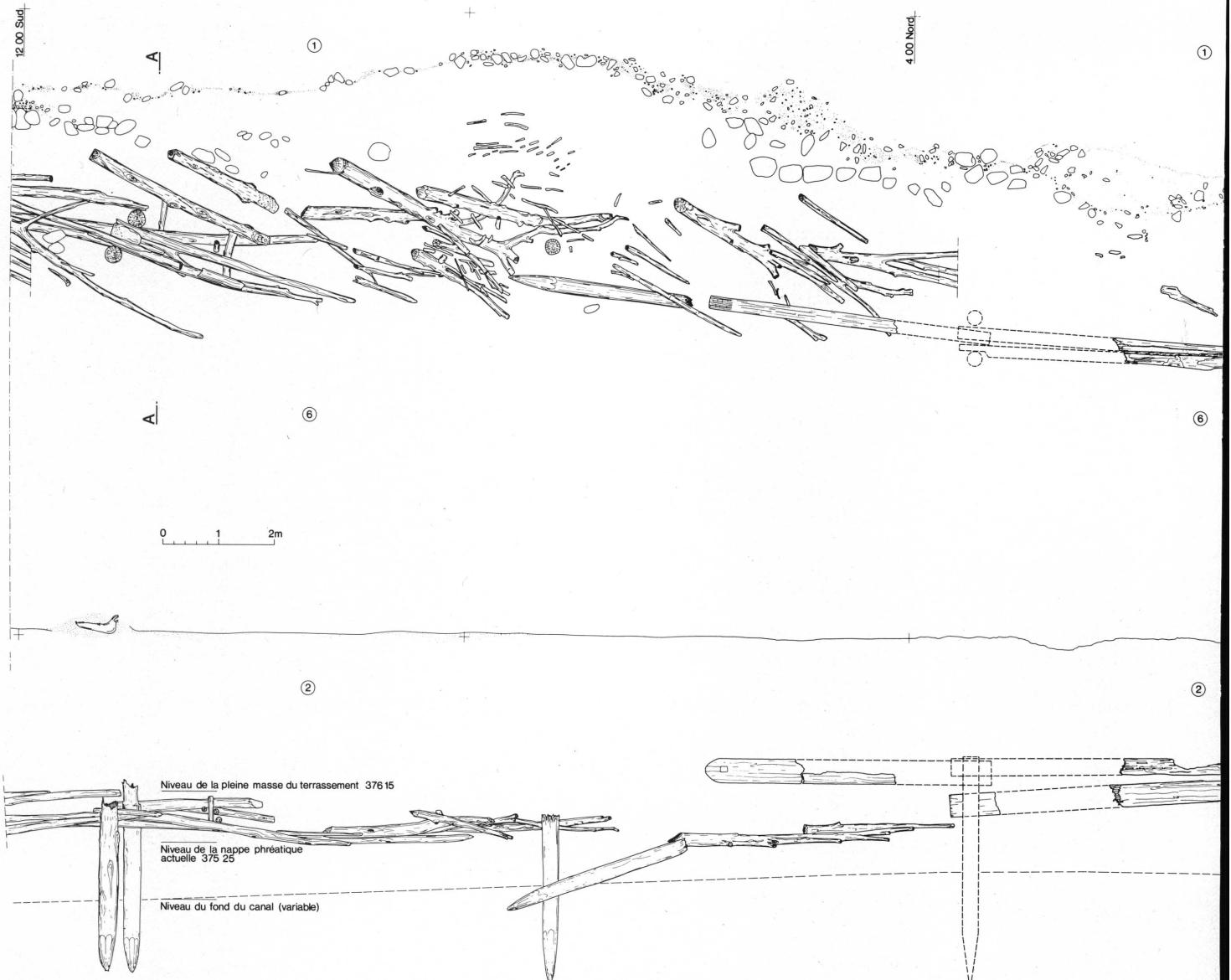
#### C. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-RHÔNE

1. *Carouge, ancienne propriété Kunz, place d'Armes; auberge du Cheval-Blanc, rue d'Arve. Fossés antiques.* (Coord. 499.50/115.850, alt. 376 m). En 1932, lors de l'installation d'une chambre électrique à la place d'Armes, L. Blondel découvrit les restes d'un fossé<sup>65</sup>. Des «pilotis» étaient dégagés au fond de la fouille où des traces ligneuses («planches latérales») s'appuyaient contre la rangée des pieux, distants les uns des autres de 1,20 m. On distinguait à 2 ou 3 m sous le niveau du sol les couches de sable et de galets d'un ancien courant d'eau. Une première étude du type des pieux et des débris de tuileau conduisait à dater ces aménagements de la période gallo-romaine.

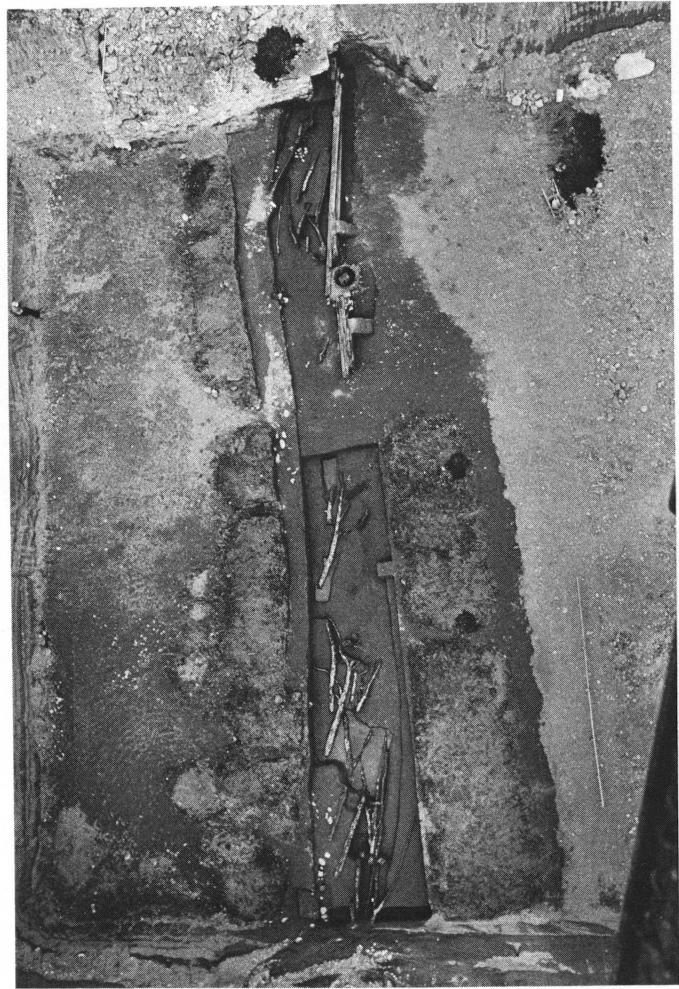
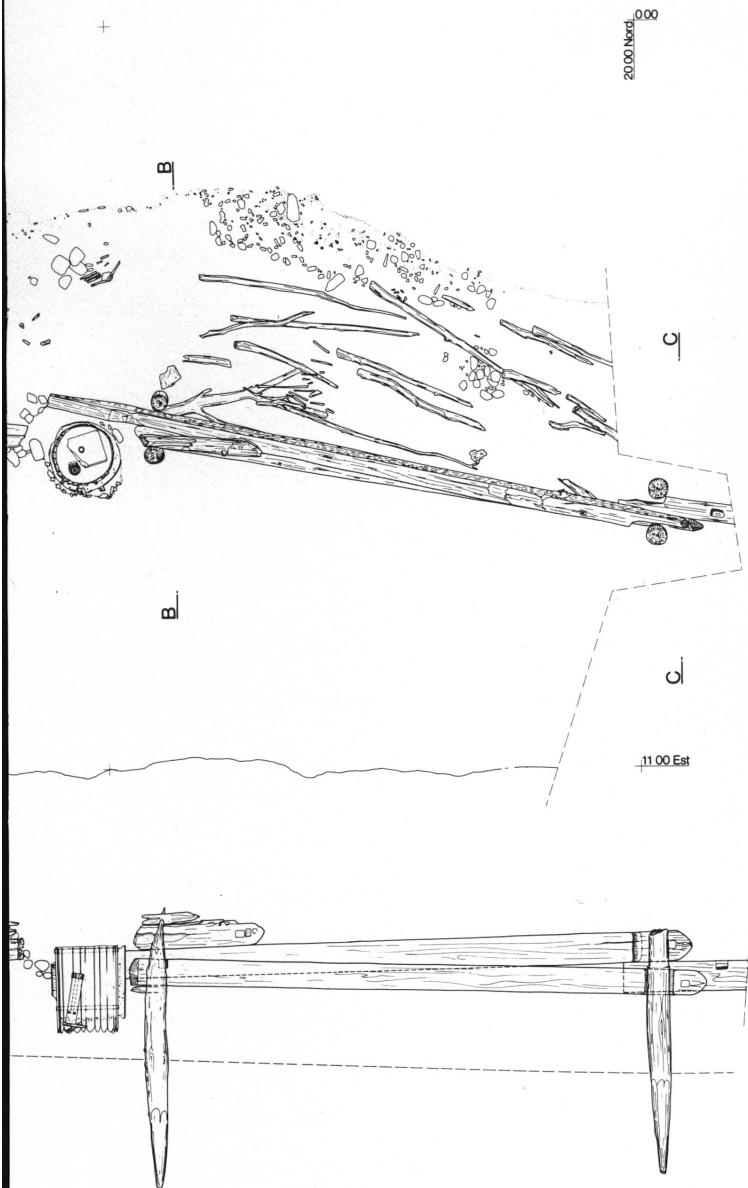
Quelques années plus tard, le savant genevois complétait ces travaux par une analyse détaillée de Carouge<sup>66</sup> qu'il rapprochait de *Quadruvium*. C'est dans cette *villa*, proche de Genève, que le roi burgonde Sigismond a été acclamé en 516<sup>67</sup>. L'étude des données toponymiques et de certains actes médiévaux permit de proposer le tracé d'un fossé qui limitait l'agglomération burgonde. Plus récemment, A. Corboz, dans son important ouvrage sur l'invention de Carouge au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>, a pu vérifier cette hypothèse en utilisant des plans et profils pour les alignements et le nivellement des nouvelles rues<sup>69</sup>. A la fin du mois de mai 1981, nous avons été avertis par M. J. Reymond, membre de la Commission des monuments et des sites, de l'apparition de vestiges de palissades au sud de la place d'Armes, dans l'ancienne propriété Kunz. Dès le 1<sup>er</sup> juin, une intervention de sauvetage était mise sur pied pour dégager les structures avant leur destruction. La compréhension des autorités municipales de la Ville de Carouge et de l'entreprise mandatée pour cons-



- Bâtiments actuels
  - Position des bâtiments existants en 1750 et actuellement
  - Bâtiments existants en 1750, détruits
  - Tracé des routes vers 1750
14. Carouge. Plan de situation. 1. Campagne Kunz. Fouilles de 1981. Fossé ouest. 2. Campagne Kunz. Sondage de 1981. Fossé intérieur. 3. Fouilles de 1932. Fossé intérieur retrouvé par L. Blondel. 4. Auberge du Cheval-Blanc. Passerelle. 5. Fossé repéré sur le plan Viana (1783). 6. Place de Sardaigne. Observations effectuées en 1982. Fossé?



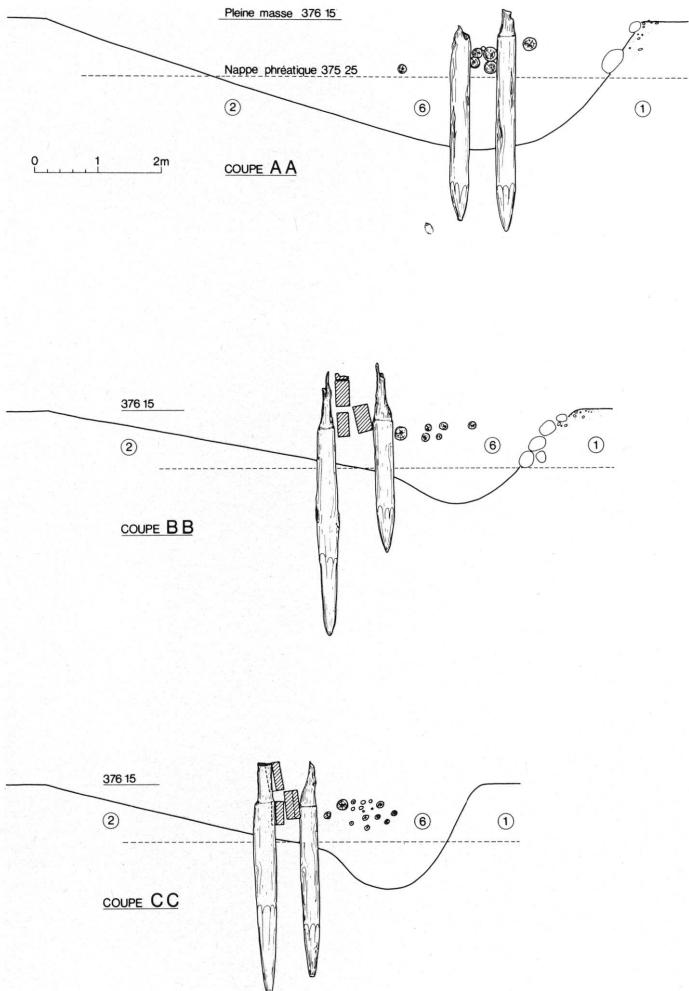
16. Carouge. Campagne Kunz. Plan et élévation. Fouilles de 1981. (Dessins A. Peillex).



15. Carouge. Vue générale du fossé ouest avec la palissade.

truire un nouvel immeuble sur cet emplacement a facilité notre tâche<sup>70</sup>. Les travaux archéologiques ont été placés sous la responsabilité de M. A. Peillex, qui a coordonné les travaux de relevés et de fouilles<sup>71</sup> en tenant compte des impératifs de l'architecte et de l'ingénieur, pressés par un programme très chargé. Le 17 juin, une conférence de presse convoquée sur le chantier fournissait une première information aux Genevois et permettait d'attirer l'attention sur le passé de Carouge<sup>72</sup>. Nos connaissances sur ce passé sont encore bien limitées et d'autres efforts de ce genre seront nécessaires (fig. 14).

Quelques mois plus tard, les transformations de l'ancienne auberge du Cheval-Blanc, du côté est de la place d'Armes, nous donnaient la possibilité de compléter nos observations. Du 15 septembre 1981 jusqu'en mars 1982, M. A. Peillex a surveillé ce deuxième chantier en relevant les pieux dégagés au cours des travaux destinés à l'aménagement de caves.



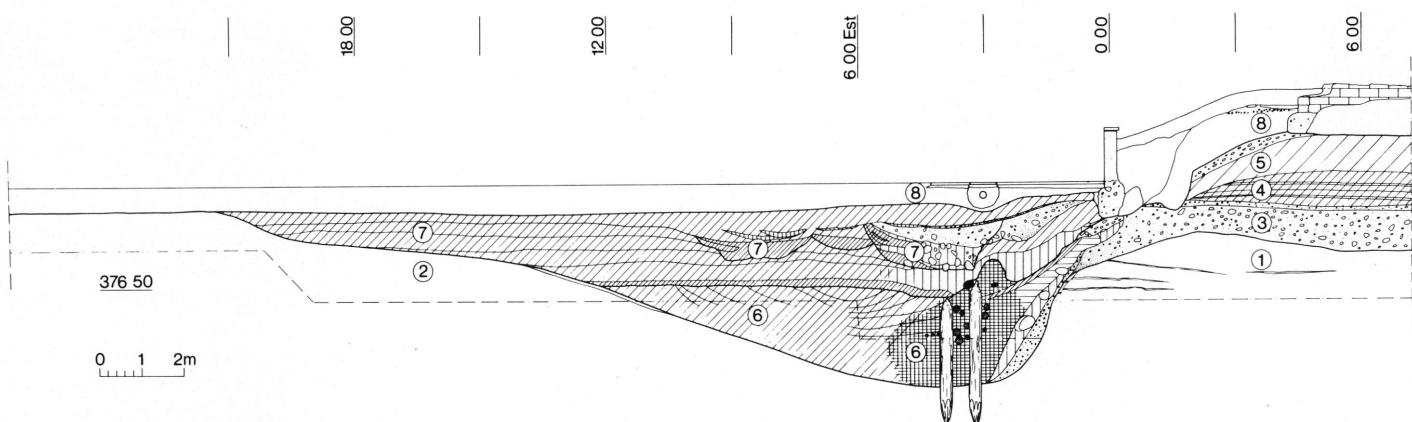
17. Coupes du fossé ouest. (Dessins A. Peillex).

Lorsque nous sommes intervenus pour la première fois dans l'ancienne propriété Kunz, nous avons pu étudier une vaste surface décapée par la pelle mécanique. Aux deux extrémités de la parcelle, le tracé de fossés se distinguait nettement du sol naturel de sable jaune et de graviers. En effet, deux bandes de limons gris restituait selon un axe nord-sud le passage des cours d'eau. Les dépôts d'alluvions récentes étaient identiques à ceux des bords de l'Arve, la coloration foncée provenant des matériaux charriés par la rivière.

Le fossé creusé à l'ouest (plan de situation 1) était constitué par une tranchée de 8 à 10 m de largeur; il s'enfonçait en se retrécissant à près de 5 m de profondeur. Côté Arve, une pente douce marquait les limites de la tranchée alors que de l'autre côté une paroi plus abrupte avait subsisté. Une coupe du sol montrait que les couches archéologiques en place les plus hautes appartenaient à une occupation très ancienne. Le seul tesson inventorié dans ces niveaux, un fragment de panse d'une pâte à gros grains de dégraissant (schiste, mica), paraît se rattacher à l'époque préhistorique (fig. 15, 16, 17, 18).

Le fond du fossé était occupé par une curieuse construction de bois. Une série de doubles pieux de chêne, éloignés de plus de 7 m les uns des autres, étaient fichés dans le sol et maintenaient des poutres ou des grosses branches pour former une sorte d'écran. L'état de conservation exceptionnel de ces poutres de sapin a favorisé les observations. Diverses traces d'un premier emploi étaient visibles: trous de chevilles, points d'attache, chiffre romain incisé, taille en biseau des extrémités. L'une d'elles mesurait près de 10 m de longueur; elle a été soulevée par une grue, puis transportée dans un bassin préparé pour traiter certains des éléments de bois retrouvés<sup>73</sup> (fig. 19, 20, 21).

Cette structure solidement ancrée dans le sol naturel – les pieux s'enfonçaient à près de 3 m de profondeur dans le terrain – ne semble pas convenir à un système de palis-



18. 1. Sable moyen – argile. 2. Graviers – sable. 3. Graviers – sable. 4. Couches sable – argile. 5. Sable – terre fine – cailloux – tesson. 6. Sable gris – argile – galets – frag. *tegulae* – tessons romains – ossements de faune – branchage. 7. Comblement du fossé. Sables beige et gris – argile – gravier –. 8. Remblais modernes.

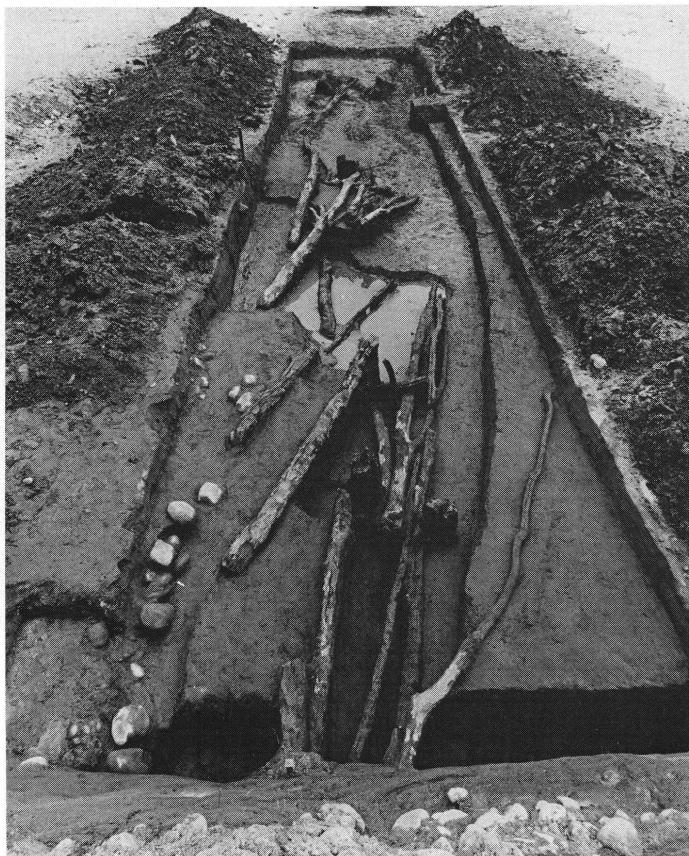
sades destiné à la défense de la ville, comme le proposait L. Blondel. Les coupes stratigraphiques suggèrent plutôt une autre fonction. En effet, nous avons pu constater que le courant d'eau n'avait suivi la structure que sur l'un des côtés seulement et que, derrière la paroi de bois, ne se trouvaient que des branchages de petites dimensions et quelques galets. On doit donc penser que l'on voulait ainsi protéger le fossé contre l'érosion; les violentes crues de l'Arve justifient parfaitement un tel dispositif.

Les analyses dendrochronologiques ou celles du carbone 14 nous aideront peut-être à dater ce fossé; quant aux rares tessons atypiques, ils permettent, comme les fragments de *tegulae*, de confirmer une occupation à l'époque romaine. Le second segment de fossé découvert sur cette même parcelle (plan de situation 2) n'a pas été étudié sur toute sa largeur; il est partiellement recouvert par la rue Saint-Victor. Une distance d'environ 40 m sépare les deux fossés qui n'ont pas été aménagés de la même manière. Ainsi, dans la deuxième tranchée comblée de limons, la palissade était formée d'une rangée de pieux très rapprochés (0,30-0,40 m). Un radier de pierres roulées recouvrait les bords du fossé, fournissant de cette manière une double protection contre l'érosion des crues de la rivière (fig. 22). Ce dispositif ressemble à celui retrouvé par L. Blondel (plan de situation 3) et l'on peut se demander si les deux segments ne sont pas à relier pour former un seul et même fossé.

Quelques tessons inventoriés dans les dépôts fluviaires appartenaient à une imitation locale de sigillée des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, alors qu'un fragment de panse décoré à la roulette<sup>74</sup> était caractéristique des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Les morceaux de *tegulae* provenaient sans doute d'une manufacture du Bas-Empire (voire même plus tardive).

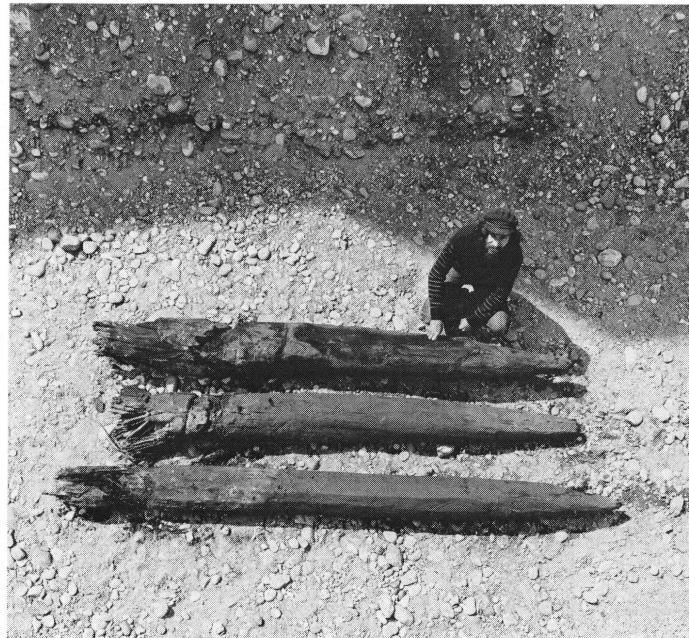
Les pieux retrouvés dans le sous-sol de l'auberge du Cheval-Blanc (plan de situation 4) avaient une orientation et une disposition bien différentes de celles des deux palissades. D'un diamètre un peu inférieur, ils étaient fichés dans le sol verticalement ou en biais, et s'alignaient en plusieurs rangées parallèles selon un axe nord-sud (fig. 23). L'organisation générale de la structure était cependant perpendiculaire à cet axe. Les dépôts de limon gris nous assurent du passage de l'Arve, ou de l'un de ses bras, dans cette zone. D'autre part, un extrait de la mappe de Lancy de 1760 nous apprend par les digues projetées que la rivière sortait de son lit en suivant les limites de la «plaine dessous»<sup>75</sup>, et recouvrirait l'emplacement étudié. Sans présenter ici en détail cette dernière découverte, on peut envisager que ces rangées de pieux servaient de point d'appui à une passerelle qui rejoignait le pont sur l'Arve et la voie de Genève.

Ces fouilles mettent en lumière l'importance de Carouge à l'époque antique. Un système de fortifications de grande ampleur est ainsi à restituer autour de l'agglomération. Il existait au moins deux fossés, dont le plus large a été repéré à la place de Sardaigne en 1982 (plan de situation 6), et, plus au nord, sur un «Profil pour les alignements des rues de la Ville de Carouge» du 13 octobre 1783, de



19. Vestiges de la palissade.

20. Les pieux de chêne.





21. Transport des poutres de sapin.

G. Viana<sup>76</sup> (plan de situation 5). Les deux fossés ont vraisemblablement servi à protéger un *murus* ou des palissades sur lesquelles se tenaient les soldats, à l'image d'autres villes<sup>77</sup>. Cette étude est en cours et se poursuivra ces prochaines années par une surveillance accrue des chantiers de Carouge.

Signalons enfin que le puits de la maison Kunz (plan de situation 1) a été creusé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de l'ancien fossé ouest. Un double cuvelage de bois séparé par une épaisseur de sable favorisait le filtrage des eaux. Au fond s'était préservé le dispositif d'aspiration en fer et en bronze, alors que des tuyaux de bois permettaient de remonter l'eau<sup>78</sup>.

2. Soral. Sépultures (CNS 1300 Chancy Coord. 492.250/111.250, alt. 451 m). Durant ces dernières années, des sépultures ont été découvertes à deux reprises à Soral. M<sup>lle</sup> B. Privati s'est occupée des relevés et de l'étude de ces tombes. Lors de la pose d'une canalisation dans le jardin de M<sup>me</sup> J. Emmanuel, 24, rue du Faubourg, trois sépultures orientées est-ouest ont été dégagées; elles étaient situées le long de la maison. Deux de ces tombes étaient en pleine terre, il a été possible d'observer que le défunt avait été déposé sur une planche de bois, représentant peut-être les restes d'un cercueil ou d'un coffrage; au niveau des membres inférieurs du squelette, deux gros galets étaient placés de chaque côté de la fosse.

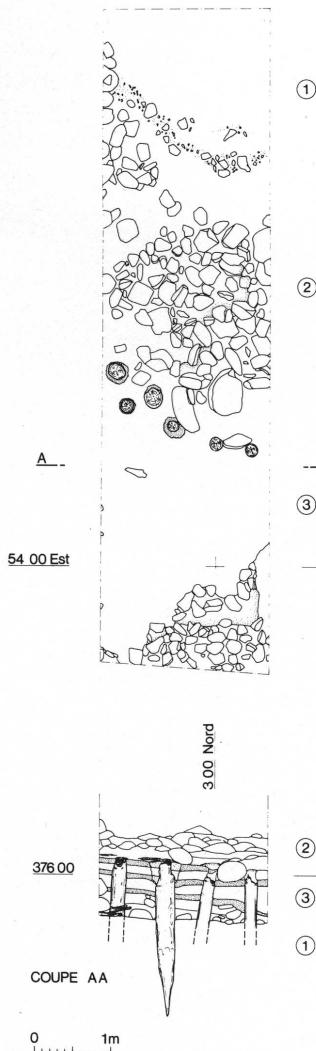
Non loin de là, dans la propriété de M. R. Dupraz, 26, rue du Faubourg, des ossements ont été retrouvés en 1981, au cours de travaux analogues. Seules quelques observations ont pu être faites à cette occasion et il n'est pas certain que la sépulture découverte n'ait pas été perturbée. Ces quelques tombes n'ont pas livré de matériel

et leur type n'est pas assez caractéristique pour que l'on puisse les dater précisément. Toutefois, les renseignements recueillis sont précieux puisqu'ils nous permettent de compléter les observations faites par B. Reber<sup>79</sup> qui signalait, à l'ouest du village, la présence de nombreux tombeaux en dalles de molasse, en «serpentine» et en pleine terre. Ces indications témoignent sans doute de la présence à Soral d'un cimetière de grandes dimensions, utilisé probablement depuis le haut Moyen Age. Les sépultures découvertes récemment pourraient donc vraisemblablement être rattachées aux dernières périodes d'utilisation de ce lieu d'inhumation.

3. Bernex. Creux ou Crest d'Anières (CNS 1300 Chancy, Coord. approx. 495.200/115.400, alt. 425 m). M. D. Pauzier, dans sa thèse<sup>80</sup>, a fait justice de l'assimilation de ce lieu-dit avec celui de Sanières ou Aux Chanières sur le territoire d'Aire-la-Ville, que M. P. Bertrand avait proposée et dont il a été fait état dans notre chronique de 1972-1973<sup>81</sup>. Ce site aux nombreuses sépultures se trouve à proximité du hameau de Saint-Mathieu.

Haute-Savoie. Pied du Salève. Fin du Quaternaire. L'ouverture du chantier de l'autoroute a donné l'occasion à MM. Christian Reynaud et Louis Chaix de faire des observations lithostratigraphiques, polliniques et malacologiques entre Etrembières et Collonges-sous-Salève<sup>82</sup>. Ils ont tenté d'en tirer une reconstitution des phénomènes qui se sont succédé depuis le recul du glacier würmien rhodanien.

A ce moment, avant 12000 av. J.-C., s'est formée une terrasse (stade de Veyrier proposé au titre d'hypothèse),



22. Le fossé intérieur. Plan et élévation. 1. Graviers. 2. Enrochements – galets. 3. Sable – limon – argile – bois flotté – Frag. tuileau – tessons.



23. Carouge. Auberge du Cheval-Blanc. Passerelle. Plan. Fouille de 1981-1982.

sur laquelle se sont déposés des sédiments. «Un premier écroulement au Salève a fossilisé, entre Bois d'Arve et Collonges-sous-Salève, un paléosol contenant des coléoptères et des restes ligneux (saule)» datés d'env. 11000. Le second écroulement du Salève a été daté d'env. 7500 av. J.-C. (9460 × 60 BP).

Nous renvoyons aux publications de ces auteurs pour le détail de cette reconstitution de l'évolution du terrain et du paysage végétal aux portes de Genève. Ce sujet intéresse la préhistoire puisque les gros blocs superficiels du premier écroulement mentionné ont servi d'abri aux chasseurs du Magdalénien de Veyrier.

<sup>1</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 82-83. *L'architecte et les artisans de la restauration des monuments, mission et collaboration, Colloque régional de l'ICOMOS, Genève, 5-6 octobre 1979*, dans: *ICOMOS, Comité national suisse, Nouvelles*, 1/80, pp. 1-15.

<sup>2</sup> Le catalogue de 238 pages apporte une information de qualité sur les fouilles du Moyen Age dans la région Rhône-Alpes: *Des Burgondes à Bayard, Mille ans de Moyen Age, Recherches archéologiques et historiques*, Grenoble, 1981. Pour les notices concernant Genève voir: 40. Plan: la ville et le quartier épiscopal de Genève, pp. 42-43; 41. Fouilles de la cathédrale de Genève, p. 43; 42. Le groupe épiscopal de Genève: une salle de réception de l'évêque, p. 44; 43. Les premières églises de la Madeleine à Genève, pp. 44-45; 70. Missorium de Valentinien, p. 49; 71. Calice, p. 49; 72. Patène, p. 49; 77. Maquette: Genève au Bas Empire et à l'époque burgonde, p. 51; 118. Plan: la nécropole de Sézegnun (Avusy-Genève), pp. 69-70; 373. Fragment d'une croix gothique, p. 140; 552, 553. Carreaux de pavement et plinthes, pp. 204-205; 575. Jarre, p. 209.

<sup>3</sup> Pour les premiers résultats de cette étude voir: M.-R. SAUTER, *Chronique 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, p. 83, notes 8 et 9; *Chronique 1974 et 1975*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIV, 1976, p. 259; *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, pp. 219-221.

<sup>4</sup> Nous utilisons, comme pour les dernières chroniques, la Carte nationale suisse (CNS) au 1:25.000 et une altitude moyenne au sol.

<sup>5</sup> Ateliers et laboratoire CREPHART; Conservation, restauration et photographies de peintures et de sculptures, dirigés par M. T.-A. Hermanès.

<sup>6</sup> L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève, De la fin de l'époque romaine à l'époque romane*, dans: *Genava*, t. XI, 1933, p. 86; *Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an mil. Art du haut moyen âge dans la région alpine*, dans: *III<sup>e</sup> Congrès international du haut moyen âge en 1951*, 1954, pp. 275-277.

<sup>7</sup> Par exemple: J. HUBERT, *Les «cathédrales doubles» de la Gaule*, dans: *Genava*, n.s., t. XI, 1963, p. 120; H. REINHARDT, *La cathédrale du VI<sup>e</sup> siècle à Genève et l'église du baptême de Clovis à Reims*, dans: *Genava*, n.s., t. XI, 1963, pp. 133-134; A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, Collection chrétienne et byzantine de l'Ecole pratique des hautes études, Paris, 1962, p. 52, n° 347.

<sup>8</sup> L. BLONDEL, *Autels, chapelles et cloître de Saint-Pierre ancienne cathédrale de Genève*, dans: *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 59-68.

<sup>9</sup> C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, Genève, 1910, p. 198 et suiv.

<sup>10</sup> L'équipe était constituée de I. Brunier, D. Burnand, H. Daetwyler, G. Deuber, M. Ferrière, A. Peilllex, F. Plojoux, B. Privati, archéologues et techniciens de fouilles; J. Bujard, S. Moddel, I. Plan, G. Zoller, étudiants; C. Simon, anthropologue, aidé par G. Widmer et J.-G. Elia; J.B. Sevette, L. Decoppet, P.-A. Ferrazzini, P. George, A. Schüler, photographes.

<sup>11</sup> C. BONNET, *Archéologie chrétienne à Genève. Analyse d'une recherche en milieu urbain*, dans: *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne, (Troisièmes journées nationales d'archéologie mérovingienne, Reims, 12-14 juin 1981)*, 4, 1981, pp. 8-15; *Archéologie médiévale: une sauvegarde*

du patrimoine, dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, XXXIII, 1982, 1, pp. 63-67; *Quelques aspects de l'archéologie médiévale en Suisse romande, recherche d'une problématique régionale*, dans: *Actes du Congrès de Pavie, 18-20 septembre 1981, Archeologia medievale nell'Italia settentrionale: il prossimo decennio* (à paraître).

<sup>12</sup> C. BONNET, *Saint-Pierre de Genève, Récentes découvertes archéologiques*, dans: *Archéologie suisse*, 3/1980/4, pp. 174-191; *Découverte du premier groupe épiscopal de Genève*, dans: *Actes du X<sup>e</sup> congrès international d'archéologie chrétienne, Thessalonique, 22 sept.-4 oct. 1980* (à paraître); *Les origines du groupe épiscopal de Genève*, dans: *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1981, juillet-octobre*, pp. 414-433; *Compléments pour la topographie chrétienne de Genève*, dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, XXXII, 1981, 4, pp. 63-67; *Contribution à l'étude de la topographie chrétienne d'Aoste et de Genève*, dans: *Revue archéologique*, Paris, 1982 (à paraître); *Annuaire SSP*, 64, 1981, pp. 237-238, 243, 266-267; Signalons aussi une importante contribution à l'étude du pavement de mosaïque qui décorait une salle de réception de l'évêque: X. BARRAL I ALTET, *Les mosaïques de Saint-Pierre de Genève: un livre d'histoire*, Tribune de Genève, Tribune des arts, 15-16, 3, 1980.

<sup>13</sup> M.-R. SAUTER et C. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVII, 1980, p. 6.

<sup>14</sup> D. PAUNIER, *Céramique peinte de la Tène finale et matériel gallo-romain précoce trouvés sur l'oppidum de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIII, 1975, pp. 68 et 81.

<sup>15</sup> M.-A. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967*, dans: *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, p. 82 et L. BLONDEL, *Chronique 1925*, dans: *Genava*, t. IV, 1926, p. 80.

<sup>16</sup> Pour une notice préliminaire concernant ce matériel: D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine recueillie à Saint-Pierre de Genève*, dans: *Archéologie suisse*, 3/1980/4, p. 192.

<sup>17</sup> D. van BERCHEM, *La promotion de Genève au rang de cité*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (BHG)*, t. XVII, 1<sup>e</sup> livr., 1980, pp. 3-15.

<sup>18</sup> Pour ce système de chauffage: W. DRACK, *Die Gutsbäfe*, dans: *Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, vol. V, *Die Römische Epoche*, Zürich, 1975, p. 65, fig. 38.

<sup>19</sup> L. BLONDEL, *Praetorium, palais burgonde et château comtal*, dans: *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 69-87.

<sup>20</sup> *Regestes genevois*, Genève, 1866, n° 790, p. 200 «...sub illo loco ubi solebat esse pretorium...».

<sup>21</sup> Cette dernière hypothèse nous est suggérée par le professeur D. van Berchem.

<sup>22</sup> J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris, 1938, pp. 38-42; *Les «cathédrales doubles» et l'histoire de la liturgie*, dans: *Atti del primo convegno internazionale di studi longobardi*, Spolète, 1951, pp. 167-176; *Les «cathédrales doubles» de la Gaule*, op. cit., pp. 105-125.

<sup>23</sup> C. BONNET, *L'église cruciforme de Saint-Laurent d'Aoste*, dans: *La chiesa di San Lorenzo in Aosta, scavi archeologici, Quaderni della Soprintendenza per i Beni Culturali della Valle d'Aosta*, 1, n.s., Rome, 1981, p. 21 et suiv.

<sup>24</sup> L. BINZ, *Le diocèse de Genève des origines à la réforme (IV<sup>e</sup> s.-1536)*, dans: *Helvetia Sacra, Archidiocèses et diocèses*, III, *le diocèse de Genève*, section I, vol. 3, Berne, 1980, p. 22 et suiv.

<sup>25</sup> D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine recueillie à Saint-Pierre*, op. cit., pp. 193-195.

<sup>26</sup> L. BINZ, op. cit., p. 22.

<sup>27</sup> L'analyse des restes de bois carbonisé effectuée par l'Institut fédéral de recherches forestières permet d'établir que ces supports étaient en hêtre et en chêne (Rapport 440 WS du 14 octobre 1981, sous la responsabilité de M. W. Schoch).

<sup>28</sup> C. BONNET, *Compléments pour la topographie...*, pp. 66-67.

<sup>29</sup> Cet exemple nous est aimablement communiqué par M. B. Ward-Perkins. Agnellus mentionne au IX<sup>e</sup> siècle des colonnes de bois en décrivant la restauration de S. Andrea Maggiore, à Ravenne, exécutée sous l'archevêque Massimiano (545-554): «... columnas marmoreas suffulsi, ablatasque vetustas ligneas de nucibus, proconis as decoravit». cf. *Codex pontificalis ecclesiae ravennatis*, Ed. A. Testi Rasponi, Bologna, 1924, vol II, partie III, p. 195. Voir aussi: F. W. DEICHMANN, *Ravenna Hauptstadt des spätantiken Abendlandes*, Teil 2, *Kommentar*, Wiesbaden, 1974-1976, II, pp. 305-307.

<sup>30</sup> L. BLONDEL, *Autels, chapelles et cloître de Saint-Pierre...*, p. 61, fig. 2

<sup>31</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967*, dans: *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, p. 107, fig. 15.

<sup>32</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, p. 96.

<sup>33</sup> M.-R. SAUTER, op. cit., ci-dessus, p. 101.

<sup>34</sup> Voir pour les campagnes précédentes: M.-R. SAUTER, *Chronique 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 86-89; M.-R. SAUTER et C. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 15-17.

<sup>35</sup> Rappelons que M. D. Burnand a partagé les responsabilités de ce chantier auquel ont également collaboré M. M.-A. Haldimann et M<sup>lle</sup> A. Pellet, étudiants.

<sup>36</sup> Pour la bibliographie, voir les études les plus récentes: L. BLONDEL, *Chronique 1960 et 1961*, dans: *Genava*, n.s., t. IX, 1961, pp. 16-20; C. MARTIN, *La Maison de Ville de Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, série in-4, t. III, 1906; F.-R. CAMPICHE, *Les origines de la Maison de Ville de Genève*, dans: *BHG*, t. 4, 1919, p. 285.

<sup>37</sup> M.-R. SAUTER et C. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 17.

<sup>38</sup> Identification par M. N. Dürr, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Genève.

<sup>39</sup> G. DEUBER, *La maison Tavel à Genève*, dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, XXXIII, 1982, 1, pp. 68-73.

<sup>40</sup> Nous avons également été aidés par M<sup>mes</sup> I. Brunier, I. Plan, F. Plojoux et MM. A. Peillex et G. Zoller.

<sup>41</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967*, dans: *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 78-86.

<sup>42</sup> Identification de M. D. Paunier.

<sup>43</sup> Cf. note 18.

<sup>44</sup> Par exemple: C. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, p. 13.

<sup>45</sup> L. BLONDEL, *La famille des nobles Tavel et ses propriétés à Genève*, dans: *BHG*, t. XII, 4<sup>e</sup> livr., 1963, p. 253. Minutaire de Pierre de Martigny, notaire, 28 avril 1367.

<sup>46</sup> L'étude dendrochronologique des bois a été effectuée à Moudon par MM. Christian et Alain Orcel (25. 2. 1982).

<sup>47</sup> Nous remercions M. P. Amsler, ingénieur, pour la documentation qu'il nous a communiquée.

<sup>48</sup> *L'îlot Terrassière-Villereuse bâti sur des vestiges du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans: *Journal de Genève*, 6-8, 6, 1981.

<sup>49</sup> Rapport du bureau cantonal d'archéologie remis au Service immobilier de la Ville de Genève en avril 1980. Photographies de M. Néri. Voir aussi le rapport établi par M. P. Margot, architecte, expert de la Commission fédérale des Monuments historiques, Lausanne, 30 mai 1980.

<sup>50</sup> Pour les Grottes, Ecole d'Architecture, Genève, 1979. Un premier rapport sur la maison de terre était également présenté: N. BOLLE et J. MENOUD, *Notes sur la maison 4-4b rue des Amis*, EAUG, septembre 1979.

<sup>51</sup> L. REYMOND, *Mémoire sur la bâisse en terre*, Genève, 1857.

<sup>52</sup> P. AUBERT, *L'ancienne maison rurale dans le canton de Genève*, dans: *Genava*, t. I, 1923, p. 133; *Notes sur la maison rurale genevoise*, id., t. IV, 1928, p. 251 et p. 257.

<sup>53</sup> Pour une bibliographie sommaire: J. FREAL, *Habitat et vie paysanne en Bresse*, 1978, pp. 77-79 et 100-101; H. RAULIN, *L'architecture rurale française*, *Dauphiné*, 1977, pp. 37-38 et carte 1 p. 21; J.-B. RONDELET, *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, 1802-1807, éd. 1847, t. I, pp. 103-109; C. ROYER, *L'architecture rurale française*, *Lyonnais*, 1979, p. 49 et carte 5 p. 47.

<sup>54</sup> Y. MOTTIER, *Poterie du «type Roseaux» de la région de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 73-75.

<sup>55</sup> R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 168, n<sup>o</sup> 127.

<sup>56</sup> C. MARTEAUX, *Voies romaines de la Haute-Savoie. Etude sur la voie romaine de Boutae à Genève*, dans: *Revue savoisienne*, 48, 1907, p. 82 et n. 5.

<sup>57</sup> Y. MOTTIER, op. cit., p. 73 et fig. 1 p. 74.

<sup>58</sup> E. LANTERNO, L. CHAIX et C. REYNAUD, *Géologie, malacologie et palynologie du puits-sondage de Montfleury près Vernier*, Genève, dans: *Archives des Sciences*, Genève, 34, 2, 1981, pp. 125-136.

<sup>59</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique 1976-1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1979, pp. 98-100; M.-R. SAUTER et C. BONNET, *Chronique 1978-1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 20-23.

<sup>60</sup> Il s'agit pour les deux dernières campagnes de M<sup>lle</sup> M.-C. Nierlé et de MM. D. Baudais et J.-P. Alech.

<sup>61</sup> D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève...* pp. 130-131, n<sup>o</sup> 10.

<sup>62</sup> L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu: le temple de Malval*, dans: *Genava*, n.s., t. XII, 1964, pp. 107-121.

<sup>63</sup> C. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans: *Genava*, n.s., t. XIX, 1971, pp. 56-58.

<sup>64</sup> A. BAYER, *L'histoire de la paroisse de Corsier-Anières*, Saint-Maurice, 1980.

<sup>65</sup> L. BLONDEL, *Chronique de 1932*, dans: *Genava*, t. XI, 1933, p. 28, pl. I.

<sup>66</sup> L. BLONDEL, *Carouge, villa romaine et burgonde*, dans: *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 54-68.

<sup>67</sup> Régis de Genève, n<sup>o</sup> 50.

<sup>68</sup> A. CORBOZ, *Invention de Carouge*, 1772-1792, Lausanne, 1968.

<sup>69</sup> A. CORBOZ, *Les fossés burgondes de Carouge en 1783*, dans: *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 129-140.

<sup>70</sup> Nous voulons remercier plus particulièrement MM. R. Zanone et J. Montessuit, conseillers administratifs, G. Préfumo, président de la commission des immeubles, et les responsables de l'entreprise J.-E. Perret et Cie.

<sup>71</sup> Les autres membres du Bureau cantonal d'archéologie sont également intervenus sur ce chantier. M<sup>lle</sup> B. Privati a dessiné une partie des poutres de la palissade et M. G. Zoller s'est occupé du nettoyage des structures.

<sup>72</sup> Les journaux genevois ont largement informé leurs lecteurs: *Journal de Genève* (18.6.1981), *Tribune de Genève* (18.6 et 28. 10.1981), *La Suisse* (3.6. et 21.6.1981).

<sup>73</sup> Ce travail délicat a été confié au Laboratoire du Musée d'art et d'histoire, dirigé par M. F. Schweizer. C'est M. C. Houriet qui suit sur place les différentes phases de cette conservation.

<sup>74</sup> Etude préliminaire du professeur D. Paunier.

<sup>75</sup> A. CORBOZ, *Invention de Carouge...*, p. 117. Voir encore pour les aménagements de cette berge: pp. 346-347.

<sup>76</sup> ARCHIVES D'ETAT, TURIN, sezione di corte, Duché de Savoie, Cité et Province de Carouge, mazzo 3, pièce 10.

<sup>77</sup> Voir par exemple pour Bâle: A. FURGER-GUNTI, *Der murus Gallicus von Basel*, dans: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, vol. 63, 1980, pp. 131-184.

<sup>78</sup> Le dispositif d'aspiration a été recueilli par M. M. Dehanne, du Musée du Vieux-Genève.

<sup>79</sup> B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, pp. 15-16; voir aussi B. PRIVATI, *La nécropole de Sézégnin (Genève)*, *Inventaire des cimetières antiques et du haut Moyen Age dans le canton de Genève*, thèse manuscrite, à paraître.

<sup>80</sup> D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève...*, 1981, p. 111.

<sup>81</sup> M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 238 et 246.

<sup>82</sup> C. REYNAUD et L. CHAIX, *Modalité et chronologie de la déglaciation fin-würmienne au pied du Salève (Haute-Savoie, France)*, dans: *Notes du laboratoire de paléontologie de l'Université de Genève*, fasc. 8, n<sup>o</sup> 3, juin 1981, pp. 19-40.

